

LE COURRIER

Montmagny L'Islet

82ième année / 104 le numéro

MONTMAGNY, JEUDI 1 JUIN 1967

No 46

Important projet de la Ville

Construction d'un important réservoir de distribution d'eau



Cette maquette a été soumise au conseil de ville par M. Jean-P. Gaumond, et représente 3 cheminées d'usine pointant vers le ciel et dessinant par le fait même un "M" dans l'espace. Ces trois cheminées entreraient également en rapport avec les trois cent ans de Montmagny. On se souvient que la Chambre de Commerce avait demandé au conseil d'étudier un projet en vue de remplacer les affiches de publicité déjà existantes aux entrées de la ville.

(Photo "Le Courrier" — G. Bouchard)

Afin de desservir le Bas-du-Fleuve

Télé 4 installerait une antenne à St-Onésime

(Par Gilbert Bouchard)

Certaines rumeurs nous laissèrent perplexes dernièrement au sujet d'un projet de construction d'antenne émettrice à St-Onésime de Kamouraska.

D'aucuns nous affirmaient que Télé 4 (La Télévision de Québec Canada Ltée) avait l'intention de construire une antenne de retransmission sur la ferme de M. Orla Bouchard de St-Onésime. D'autres restaient cois quant au site, mais alléguant qu'ils avaient eu oui-dire de la chose.

Voulant en avoir le cœur net, nous sommes entrés en communication avec M. Jean Pouliot, administrateur à la Télévision de Québec qui nous a effectivement confirmé ces rumeurs nous expliquant qu'on détenait déjà une option sur un coin de terrain de la ferme de M. Orla Bouchard de St-Onésime.

Mais, il faut avouer que M. Pouliot a bien tenté de nous faire comprendre que ceci n'était qu'un projet, puisqu'il faudra avoir permission du ministère des transports et permission du Bureau des Gouverneurs de la Radio et Télévision avant de pousser plus avant le "projet".

Quant à la puissance de ces

antennes hypothétiques, nous n'avons pu en avoir une évaluation, quelle qu'elle soit. Il est certain que l'installation d'un poste de retransmission à cet endroit amènerait un meilleur service dans la région puisque présentement, La Pocatière capte plus ou moins la station privée de Québec.

Certains experts en herbe m'ont affirmé qu'une antenne placée à St-Onésime pourrait desservir facilement toute la région jusqu'à Rivière-du-Loup qui capte Télé 4 très difficilement. En fait, pour recevoir les émissions du "4" à Rivière-du-Loup, il faut posséder un téléviseur muni d'une antenne extra-puissante ou être situé dans un lieu très élevé.

Même si la séance spéciale du conseil de ville avait une audience peu impressionnante, les décisions qui y furent prises n'en furent pas moins importantes.

C'est ainsi que le maire et les échevins ont décidé de retenir les services des ingénieurs du bureau d'étude S.N.C. Inc., consultants, pour la préparation des plans et devis concernant la construction d'un réservoir de 1,200,000 gallons près de la 11ième et de la 12ième rue, ainsi que la construction d'une station de pompage à la sortie de ce même réservoir.

Les études des ingénieurs cités plus haut comprendraient en outre l'installation d'une pompe de surpression afin de fournir une pression suffisante pour l'opération des systèmes de gicleurs automatiques des industries. On envisagerait en outre la construction d'une conduite entre le réservoir et la conduite de dix pouces de diamètre sur la première rue ainsi

que la construction des services d'aqueduc et d'égout dans le secteur du parc industriel compris entre le prolongement des première et quatrième rues, la desserte nord et la sixième avenue.

Cette décision du conseil s'appuie sur le fait que le réseau d'aqueduc qui dessert actuellement la Cité de Montmagny ne fournit pas une pression suffi-

sante spécialement durant certaines périodes de demande. D'autre part, il appert que le réseau d'aqueduc actuel ne peut fournir un débit-incendie adéquat. Au cours de la séance spéciale le greffier a informé le conseil avec correspondances en mains, que certaines industries importantes de la ville ont déjà été avisées par leur compagnie d'assurances respective que leur police serait résiliée si aucune amélioration n'était apportée.

De plus le réseau étant alimenté par une longue conduite d'adduction, la population magnymontoise serait exposée à être privée d'eau en cas de bris sérieux. Le problème de la construction de la route transcanadienne dont le tracé traverse le parc industriel démontre qu'il est important de procéder à l'installation des conduits d'aqueduc et d'égout avant les travaux. D'autre part, une étude hydraulique du réseau d'aqueduc actuel a démontré que, pour satisfaire aux besoins de la Cité en cas d'incendie, la construction d'un réservoir de distribution s'impose.

Lorsque les plans et devis auront été complétés et approuvés par le Conseil et les autorités gouvernementales concernées, les ingénieurs du bureau d'étude S.N.C. Inc. seront chargés de la surveillance complète des travaux de construction qui seront réalisés.

Souscription publique de la Croix-Rouge, le 7 juin

Lundi dernier, au début de la réunion spéciale du conseil de ville, avait lieu le lancement officiel de la campagne annuelle de la Croix-Rouge.

Après avoir invité M. le maire Cajetan Gauthier à déclarer officiellement ouverte la campagne, M. Réal Garant a dressé quelques mots à l'assistance, soulignant que l'objectif est de \$2000. pour le comité de Montmagny.

Cette année la souscription prendra un aspect particulier, en ce sens qu'elle consistera en la vente de tablettes de chocolat dans lesquelles se trouvera des numéros qui donneront droit au tirage d'un gros lot intéressant qui est actuellement en montre dans une des vi-

trines d'un marchand de meubles de l'avenue de la Gare à Montmagny. Le public pourra obtenir six de ces tablettes de chocolat pour le prix de \$1.00.

La sollicitation dans la (Suite à la page 3)

A partir de ce matin

Les autobus "Le Voyageur" ne passent plus dans la ville

C'est en vigueur depuis ce matin et pour longtemps, paraît-il... Les autobus de la compagnie "Voyageur" provincial ne passent plus dans la cité. Ces autobus ne quitteront plus le Boul. Taché. Leur port d'attache, à partir de ce matin, est devenu le restaurant Bel-Air.

D'autre part, la compagnie Autobus Montmagny Inc., depuis ce matin également, fait un arrêt au restaurant Bel-Air afin de permettre aux gens de se rendre prendre le Voyageur.

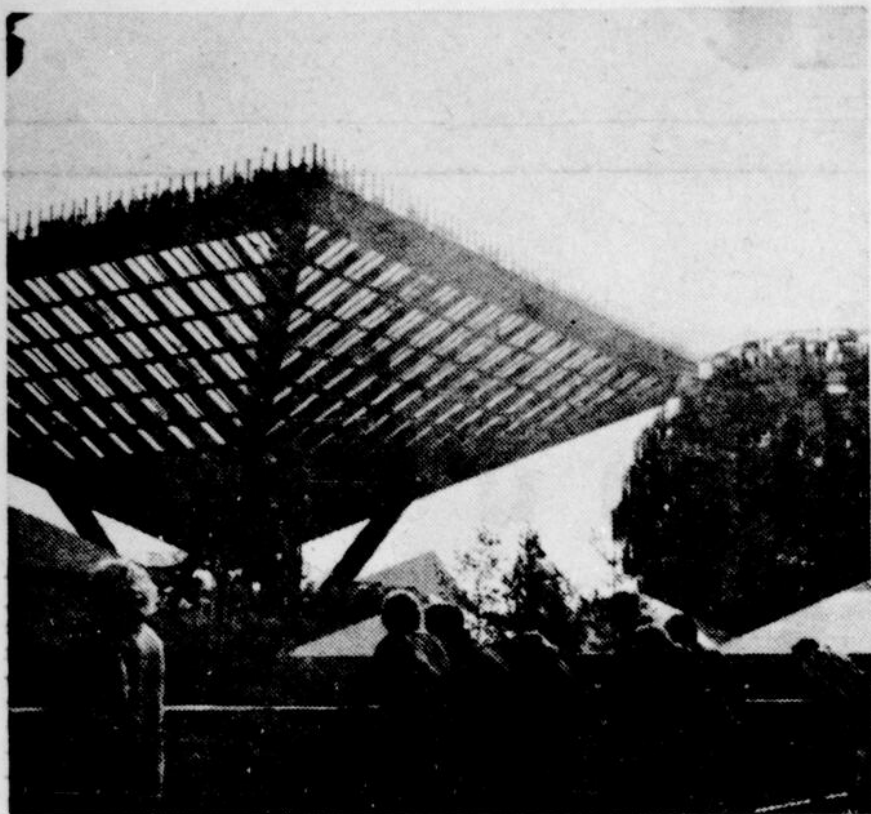


CAMPAGNE DE LA CROIX-ROUGE - Lundi soir dernier avait lieu à l'hôtel-de-ville, le lancement de la Campagne de la Croix-Rouge dont le sommet sera la souscription du 7 juin. De gauche à droite: Mme P.E. Charbonneau, présidente de la

section locale, M. Cajetan Gauthier, maire, M. Réal Garant, président de la campagne, Mme Gabrielle Rochefort-Denault, présidente du comité des sinistrés et M. Jean Boulet, directeur.

(Photo "Le Courrier" — C.B.)

les magnymontois à l'expo67



Le pavillon du Canada

Il faut dire, malgré tout, que maintenant qu'on peut y aller, l'un des pavillons à visiter en premier — ils sont tous, à divers titres, magnifiquement représentatifs de l'humanité — sera le notre, celui du Canada.

Il s'agit en réalité de dix édifices différents, occupant onze acres de surface. Le pavillon principal, nommé Katimavik, d'un mot esquimau signifiant "lieu de réunion". Sa silhouette est celle d'une gigantesque pyramide inversée. Il est la pièce maîtresse de cet ensemble, mais il y a neuf autres constructions à divers niveaux, des jardins, des pièces d'eau. Au centre de cet ensemble, un érable symbolique d'une hauteur de 66 pieds représente les Canadiens. Une salle voisine, "Le Coin des jeunes" montre l'évolution des Canadiens du siècle. La base du Katimavik abrite un secteur consacré à l'essor du Canada et un autre, aux liens qui unissent notre pays au reste du monde.

Le Foyer des arts abrite un théâtre, une galerie d'art, une bibliothèque, les bureaux de l'administration, deux restaurants et autres services. Je compte revenir sur ce sujet et ne mentionnerai ici que les autres éléments d'exposition:

"Notre sol", ou l'immensité canadienne; "Notre peuple", ou les Canadiens; "La croissance de notre pays", cinq salles dans lesquelles les spectateurs se déplacent sans quitter leur fauteuil, "La conquête du milieu naturel", conquête du "milieu naturel",

présentation à la gloire de nos richesses naturelles; "La conquête de l'espace et du temps", thème illustrant le progrès des

Inspection du corps de cadets à la Pocatière

La Pocatière (DNC) — L'inspection du Corps des Cadets de l'Air, Escadrille 761 de La Pocatière vient d'avoir lieu. La cérémonie s'est déroulée avec beaucoup d'ordre et de dignité. C'est Monsieur McNaughton, représentant du comité Provincial

de la Ligue des Cadets de l'Air du Canada qui avait l'honneur de remettre la charte au Corps de Cadets de La Pocatière.

Quelques allocutions ont été prononcées par les représentants de la Ligue des Cadets de l'Air du Canada, la défense de

Montréal et du délégué de l'Unité parente de Bagotville. On remarquait aussi la présence des représentants du Comité civil local, des autorités religieuses et des autorités du Conseil Municipal. L'inspection a été raïte par le Commandant de la Base de Moisie.

Au cours de l'après-midi, les officiers supérieurs ont visité les locaux, l'administration de même que l'approvisionnement. L'inspection, comme toujours, a été jugée selon un barème de points et l'Escadrille de La Pocatière a obtenu un excellent résultat. Pour les Cadets de l'Air de La Pocatière, ce fut une journée mémorable. La remise de leur charte, les résultats obtenus à l'inspection sont une source de satisfaction pour ceux qui se dévouent pour ce mouvement disciplinaire et culturel dont nos jeunes ont tant besoin.

Unité Sanitaire de Montmagny

Principales activités:

Lundi 5 juin:

Examens pour cartes de santé
Inspections sanitaires
Examen médical scolaire

Mardi 6 juin:

Inspections sanitaires
Hôpital: Clinique de BCG
Les Prairies: 1 h. 30 à 2 hrs:
Clinique de bébés
St-François: 2 à 2 h. 30:
Clinique de bébés

Mercredi 7 juin:

Inspections sanitaires
St-Pierre: 1 h. 30 à 2 hrs:
Clinique de bébés
Berthier: 2 à 2 h. 30:
Clinique de bébés.

Unité Sanitaire, 9 à 11 hrs:

transports et de communications sans lesquels le Canada n'existerait pas; "La conquête des temps nouveaux", aspects de l'évolution de notre société; les temps des questions, de l'homme des loisirs, du civisme; "Interdépendance des peuples", cette grande évidence de notre temps, et les biographies de 24 Canadiens qui ont joué un rôle actif sur la scène internationale.
Suite à la page 15

Clinique de radiographies pulmonaires (Avis méd.)

Jeudi 8 juin:

Examen médical scolaire
Inspections sanitaires
Unité Sanitaire: 2 à 45 hrs:
Clinique de bébés.

Vendredi 9 juin:

Examen médical scolaire
Inspections sanitaires
Hôpital: Clinique de BCG
Dr. Antonin Bélanger m.h.
Médecin-hygiéniste.



Station de Gas indépendante —

Service Fafard

ROGER FAFARD, prop.
Pionnier des GAZ A BAS PRIX
Route Trans-Canada Ouest,
Service de 24 heures. MONTMAGNY.



LAVAGE DE CHEMISES BLANCHES .25
AVEC \$1.00 DE NETTOYAGE

Deux prix de dix dollars sont remboursés
chaque semaine.

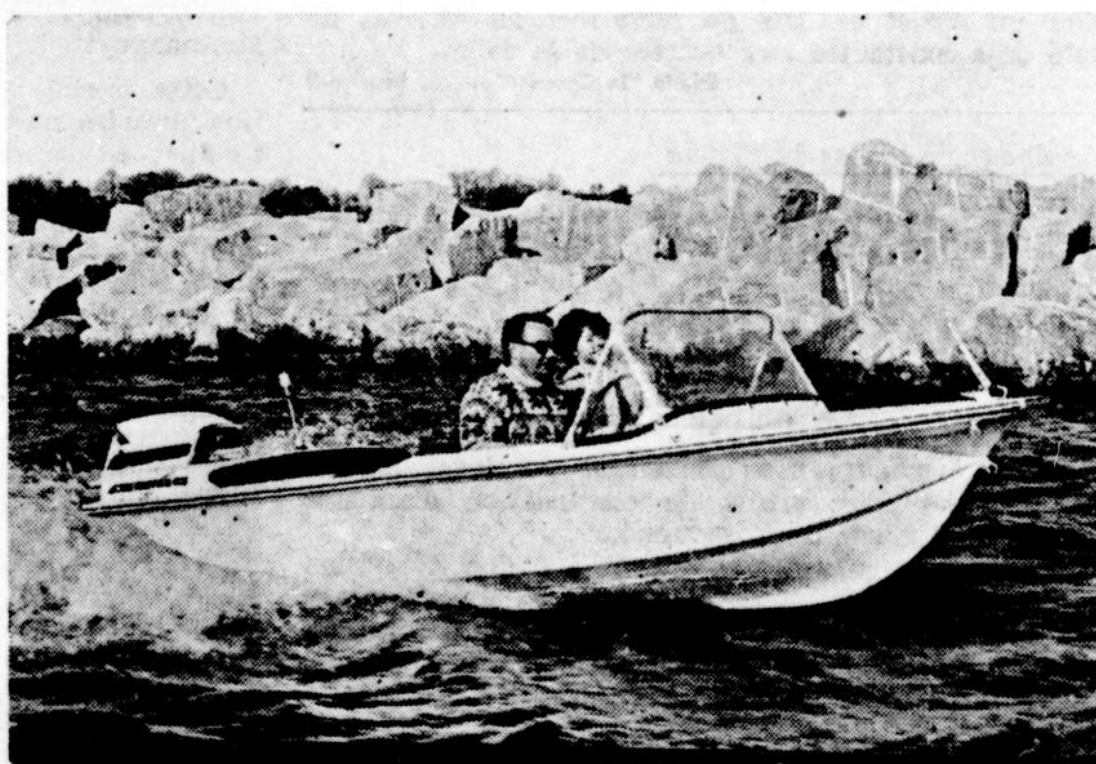
NETTOYEUR MONTMAGNY INC.
Tél.: 248-1414

309 est, boul. Taché, — Montmagny.



procurez-vous
un McCULLOCH
pour plus
de plaisir!

Choix de
75 c.v.
à
4 c.v.



remorques, moteurs et bateaux assortis

TEL.: 248-3276

LANGLOIS & FRERE Enr.

143 ouest, rue St-Jean-Baptiste,

MONTMAGNY

**JE SUIS UN DE
VOS VOISINS**



L'assurance-vie
est ma profession...
Puis-je vous être utile?

L.-P. FORTIN

66 est, St-Jean-Baptiste,
Tél.: 248-2960 — C.P. 1033

MONTMAGNY, Qué.

SUN LIFE DU CANADA



Depuis jeudi dernier, ces messieurs font des lignes blanches un peu partout à travers la cité, lignes blanches que dame Hiver et dame Usure avaient d'un commun accord effacées.

(Photo "Le Courrier" — G. Bouchard)

L'Union des Municipalités est priée de renoncer aux voyages au long cours...

Faisant suite à sa courageuse décision concernant un congrès-croisière à Nassau, le conseil de ville a approuvé lundi soir dernier, une résolution à l'endroit de l'Union des Municipalités.

Le conseil prie cette dernière de considérer pour les années à venir la tenue de son congrès dans les limites du territoire de la province de Québec ou du moins à proximité de ce territoire. Le texte même de la résolution insiste sur le fait que l'Union des Municipalités se doit de faciliter la participation des municipalités de la province à ses assises annuelles en tenant compte de la situation financière des municipalités membres.

Enfin le conseil s'excuse

auprès de l'Union des Municipalités de ne pouvoir assister au congrès de 1967 à Nassau "à cause du prix trop dispendieux d'un tel congrès et de la répercussion que le mot "Nassau"

peut avoir et affectivement sur la plupart des contribuables de nos municipalités..."

(N.D.L.R. — Ces dernières phrases closent affectivement l'incident "Nassau").

Finies les réparations de clôtures aux frais de la municipalité

Dans l'ancienne municipalité de St-Thomas de la Pointe à la Caille il était d'usage que les cultivateurs propriétaires de terrains en bordure de chemin ou de route partagent avec la municipalité la responsabilité de l'entretien et de la réparation des clôtures pour toutes clôtures situées en bordure d'une route ou chemin.

Comme plusieurs cultivateurs ont déjà pensé faire des réparations à leurs clôtures cette année et envoyer le compte de réparations à la Cité de Montmagny, il est bon d'attirer l'attention sur le fait que cette coutume n'est plus en usage.

En effet, en vertu de la loi des Cités et Villes qui régit

maintenant le nouveau territoire de la Cité de Montmagny, l'article 505 du Code Civil dit que "tout propriétaire peut obliger son voisin à faire pour une moitié ou à frais communs entre leur héritage respectif une clôture ou autre espèce de séparation".

Or, cet article 505 ne s'applique pas aux cités ou villes incorporées, ce qui revient à dire que la Cité de Montmagny n'est pas tenue de partager avec les contribuables l'entretien de ces clôtures ou la réparation.

Il est donc inutile de faire une réclamation à la Cité de Montmagny pour des réparations de clôtures ou d'entretien ou de construction, car la Cité de Montmagny n'a pas payé à date et n'entend pas payer à l'avenir aucune réparation de clôtures.

Pour toutes informations additionnelles, les intéressés sont priés de communiquer avec les officiers à l'administration à l'Hôtel de ville.

Jeune conducteur méritant

La Pocatière (DNC) — M. André Morin, rue St-Magloire, à Montmagny, vient d'être choisi pour représenter les jeunes conducteurs de la région s'étendant de Lévis à Gaspé. Dernièrement il participait à une journée préparatoire au congrès des Jeunes Conducteurs organisé par la Fédération des Assureurs du Canada. Ce congrès se tiendra à l'Université Carleton, d'Ottawa, du 7 au 13 août prochain.

M. André Morin avait suivi les cours de conduite automobile au Collège de Sainte-Anne de La Pocatière et s'était mérité une excellente note.

Cette initiative des Assureurs du Canada n'est-elle pas une invitation pressante à l'enseignement de la conduite automobile dans les écoles de notre province?

Souscription...

(Suite de la 1ère page)

ville se fera le mercredi 7 juin à partir de 7 hres du soir et la proclamation des noms des gagnants, vers le 15 juin sur les ondes du poste local.

Après avoir reçu la contribution de la Ville de Montmagny, M. Garant démontra la noblesse de l'oeuvre accomplie par la Croix-Rouge et encouragea la population de la Ville de Montmagny et du comté à se montrer généreuse envers cette oeuvre éminemment humanitaire.

OBJECTIF 350

Clinique annuelle des donneurs de sang, le jeudi, 8 juin

Le jeudi 8 juin prochain soit le lendemain de la souscription publique de la Croix-Rouge, se tiendra la Clinique annuelle des donneurs de sang.

Cette année, cette clini-

que revêt un aspect particulier en ce sens qu'elle se tiendra durant une seule journée. Comme par les années passées, la clinique aura lieu au Centre Sportif "Le Bûcheron" de 2 hres

a.m. à 5 hres p.m. et de 7 hres a.m. à 9.30 hres p.m.

L'objectif minimum de cette année est de 350. Les organisateurs espèrent cependant que cet objectif sera dépassé.

La clinique des donneurs de sang est sous la présidence de M. Maurice Marquis, aidé de Mmes Paul Plourde et J.-C. Darveau comme vice-présidentes, Mme Maurice Marquis agit comme secrétaire et M. Jacques Gagné comme trésorier. La plupart des maires des paroisses du comté agissent comme directeurs de recrutement.

Le comité féminin se compose de Mmes Gabrielle Denault, Léandre Roy, Marguerite Mimault, Jean Cloutier, Adrien Collin, Omer Couture, Emilien Blanchet, Rosaire Bolduc, Marcel Casault, P.M. Vallée, Armand Boulet, J.-Lue Lavallée et Mlle Nicole Collin.

342 donneurs de sangs s'étaient présentés à la clinique du mois d'août dernier.

NOUVEAU A MONTMAGNY

Ouverture le 5 juin

SALON D'OPTIQUE

DU

Dr Jacques Dechênes, o.d.

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
VERRES DE CONTACT
REHABILITATION VISUELLE

77 est, rue St-Jean-Baptiste

Tél.: 248-2872

Vous vêtir c'est bien... mais vous vêtir à la

Mercerie Chez Georges c'est encore mieux

101, rue St-Jean Baptiste

Semi-Ready et Lombardi
Habits sur mesure

Tél.: 248-0215



VENTE ET POSAGE
PLAN BUDGETAIRE
ESTIMES GRATUITS

SALLE D'ÉCHANTILLON

LES ATELIERS MERCIER Enr.

27, ave Ste-Brigitte — Tél. 248-3535 — MONTMAGNY.



Voici le nouvel exécutif de la Jeune Chambre de Montmagny; dans l'ordre habituel: Claude Croteau, 2ième vice-président, Raynald Cloutier, 1er vice-président, Gaston Després, président, France N. Blanchet, secrétaire et Raymond Côté, trésorier.

(Photo "Le Courrier" — G. Bouchard)

Éditorial

Cette force anonyme

Il en est du monde comme des peuples et des individus: certains moments de leur existence semblent les mener tout droit vers le chaos. Le monde vit actuellement un de ces moments.

Le Moyen-Orient est devenu une poudrière que la moindre étincelle peut faire exploser d'un moment à l'autre. Et ce qui est plus grave, cette explosion risque de dégénérer en un incendie qui sera fatale à l'humanité. Quelqu'un souhaite-t-il la catastrophe finale? Evidemment non: cependant le jeu des passions et des intérêts particuliers y mène tout droit. Nous laisserons aux spécialistes en la matière, le soin d'analyser les implications et les conséquences impensables d'un conflit qui embraserait le monde; néanmoins, la gravité de la situation ne peut nous laisser indifférents puisqu'elle concerne chacun de nous.

La situation actuelle émaillée de foyers de dissensions et de guerres rappelle étrangement à quelques-uns, les mois qui ont précédé la seconde guerre mondiale, les heures d'angoisses de la répression russe en Hongrie ou la tension extrême du pro-

blème qui opposait la Russie et les Etats-Unis au sujet de Cuba, il y a quelques années. Ces problèmes complexes ont été réglés tant bien que mal, suffisamment en tout cas pour sauvegarder la paix mondiale. En sera-t-il ainsi de celui qui se pose avec acuité au Moyen-Orient?

Il est extrêmement regrettable que ces difficultés politiques aient tendance à se transporter à l'Exposition Universelle de Montréal. On nous apprendait en effet cette semaine qu'un pays participant, le Koweït avait fermé son pavillon, soit disant pour protester contre l'attitude du Canada vis-à-vis le conflit qui oppose présentement la République Arabe Unie et l'Etat d'Iraël. Sur la "Terre des Hommes" qui se trouve pour cinq mois encore, le haut lieu de la paix entre les peuples et de la fraternité humaine, ce geste détonne et choque. Nous ne pouvons que souhaiter que cet accroc à l'esprit même qui a édifié ce grandiose monument à la bonne volonté des hommes, soit rapidement réparé si ce n'est déjà fait...

Les récents événements ont aussi démontré la position très délicate du Cana-

da, hôte du monde entier en cette année 1967. Le moindre geste, la moindre parole peut avoir des répercussions immenses et sur l'Expo elle-même et sur le prestige diplomatique traditionnel de notre pays dont la situation exceptionnelle exige présentement de la part de ses dirigeants, un tact et une prudence infinie.

Si elle est anémique et bien mal en point, la paix n'est pas encore moribonde et tout espoir de la sauver n'est pas perdu. Loin de là... Il ne faut pas oublier que parallèlement aux querelles des gouvernements, aux intérêts particuliers de ceux qui édifient leurs fortunes avec les guerres et les misères qu'elles entraînent, il y a la grande voix des anonymes, de ceux qui, dans leur milieu respectif, oeuvrent pour la paix parce qu'ils y croient et la désirent de toute leur âme...

Cette voix, nous ne l'entendons ni aux conférences de presse, ni durant les bulletins de nouvelles... Elle constitue actuellement la meilleure garantie de la paix, le réconfort nécessaire durant ces heures difficiles...

Gaston BOUCHER

FAITS
ET
ATTITUDESLe temps
presse...

Au moment où ces lignes sont écrites, le mois de juin débute dans quelques heures et... le terrain de l'ancien camp militaire est encore en friche...

Sauf erreur, juin est considéré comme le premier mois de l'été (ou ce qui nous en reste...) et le terrain, est encore ce qu'il était il y a vingt ans. Or il y a un bon bout de temps que l'on parle d'un terrain de camping sur ce site...

On se souvient qu'il y a quelques semaines, la Ligue antituberculeuse, dans une lettre ouverte adressée au conseil de ville et remise aux journaux locaux s'est dite "disposée à considérer toute proposition concrète, et accompagnée d'une promesse écrite du Ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, garantissant les conditions financières... Lorsque nous aurons cette proposition écrite, là et alors, nous pourrions l'étudier attentivement"... Evidemment la Ligue assure le conseil de "sa plus entière collaboration" et se déclare "ouverte à des pourparlers relativement à cette affaire".

La Pocatière (DNC) — Au lac Trois-Saumons, dans le comté de l'Islet où vivent plus de 200 familles durant l'été, la situation est telle qu'il est devenu urgent de prendre, dès maintenant, des mesures radicales d'assainissement afin que les eaux redevennent propices à la natation, à la pêche, au tourisme nautique ainsi qu'aux usagers des résidents eux-mêmes et des paroisses de St-Jean-Port-Joli qui y puisent de l'eau pour le transport dans un aqueduc ambulatoire.

Le problème est d'autant plus grave que le Club des Résidents du Lac Trois-Saumons Inc. a la certitude qu'un nombre important de résidents, n'ayant pas de puisards ou fosses d'aisances, déversent leurs eaux vannes directement dans le lac. Le docteur L.P. Manseau, de la division des Laboratoires du Ministère de la Santé, à la suite de prises et d'analyses

A titre d'information pour nos lecteurs, une réunion de la Ligue antituberculeuse (la première depuis quand?) était prévue en fin d'après-midi, hier... La lettre du sous-ministre du Tourisme adressée au conseil de ville la semaine dernière, satisfait-elle ces messieurs? Nous l'espérons pour eux et pour nous...

Quoi qu'il en soit, les travaux d'aménagement du terrain ne sont pas encore commencés et les délais qui ont mené à ce retard inadmissible, ressemblent fort à d'autres qui, en diverses circonstances, nous ont menés au néant.

G. BOUCHER

Le lac Trois-Saumons serait-il pollué?

d'eau du lac Trois-Saumons, signalait le 30 août 1960 que l'eau du lac était mauvaise en face du petit Fort.

A la demande de l'exécutif du Club des Résidents du Lac, une inspection des égouts et puisards, demandée le 25 septembre 1963, était entreprise en août 1965. Plusieurs résidents, d'ailleurs, conscients du problème, faisaient de fortes pressions sur l'exécutif afin qu'un rapport complet soit présenté à la suite d'inspection et de vérification de tous les puisards du lac. Quelques familles, à chaque été, sont atteintes de maladies de la peau à la suite de baignades dans le lac Trois-Saumons.

Le docteur Réal Lizotte, médecin hygiéniste de l'Unité Sanitaire de Saint-Jean-Port-Joli s'est donc mis à l'oeuvre en août 1965 et les membres de son personnel ont apporté tout leur dévouement à cette cause. Un certain nombre de puisards n'ont pu être localisés parce que plusieurs propriétaires étaient absents au moment de l'inspection. Quelques résidents induisent en erreur l'inspecteur en indiquant que leurs puisards se trouvaient à une cinquantaine de pieds du lac alors qu'à la vérité ils n'étaient qu'à trois pieds et se déversaient directement dans le lac.

Les directeurs du Club des Résidents du Lac Trois-Saumons prenaient connaissance, le 19 juin 1966, du rapport préliminaire présenté au printemps. Ils furent surpris du nombre important de chalets dont les eaux vannes étaient envoyées dans le lac. Ils prièrent donc les autorités concernées de poursuivre leur travail avec plus d'ardeur et de faire coïncider cette fois, l'inspection à l'automne alors que le lac est à son plus bas niveau par suite de l'ouverture de l'écluse. L'inspecteur entreprenait donc une seconde vérification sur le lac. Il lui fut facile de déceler les tuyaux de renvoi vers le lac, preuves flagrantes que ces chalets envoyaient leurs eaux vannes dans le lac Trois-Saumons.

Comme plusieurs puisards ne répondaient pas aux normes établies parce qu'ils étaient en mauvaise condition ou situés excessivement près du lac, les propriétaires furent avisés par l'Unité Sanitaire d'avoir à faire les corrections nécessaires. Un bon nombre se sont conformés aux ordres de l'Unité Sanitaire; ils

furent les changements demandés et en avisèrent l'inspecteur sanitaire pour une dernière vérification.

Le docteur Réal Lizotte transmettait au Club des Résidents son rapport final en date du 29 novembre 1966 et copie était envoyée à la Régie des Eaux du Gouvernement Provincial. "Plusieurs propriétaires, peut-on lire au rapport, ont reçu des avertissements et ont fait à date les réparations nécessaires pour se conformer aux règlements; les noms de ces derniers n'apparaissent pas sur notre liste. Le Camp-Ecole, qui reçoit des centaines d'enfants durant la belle saison, semble envoyer ses égouts directement dans le lac; nous laissons aux ingénieurs du Ministère de la Santé le soin de faire les recommandations nécessaires et d'ordonner les travaux à exécuter. Il en est de même aussi pour le restaurant-motel "La Coupe" qui est construit en partie sur le lac; il n'y a pas de doute que ses égouts s'y dirigent aussi. Ces deux établissements sont certainement les plus grands fautifs devant les règlements

vu l'ampleur de leur entreprise respective".

Les noms des vingt-cinq résidents du lac Trois-Saumons figurent au rapport comme manquant aux règlements par suite de puisards situés à quelques pieds du lac ou se déversant directement dans le lac. La loi de l'Hygiène Publique de Québec (S.R.Q. 1941, Chapitre 183) à l'article 64 stipule que: "Toute personne qui sciemment et volontairement souille ou infecte d'une manière quelconque les eaux d'un puits, d'une source, d'un ruisseau, d'un lac, d'un étang, d'une rivière ou d'un réservoir, qui servent à l'alimentation de l'homme ou des animaux, ou toute personne qui volontairement souille ou infecte la prise d'eau d'un aqueduc, que cette prise soit gérée ou non, ou toute personne qui dépose dans cette prise d'eau ou sur la glace de cette prise d'eau des corps d'animaux morts ou toute autre matière nuisible à la santé, est passible d'une amende ou d'un emprisonnement".

L'eau étant un bien commun, c'est à l'Etat qu'il appartient de la protéger.

(Suite à la page 13)

BILLET

La pellicule au bûcher

Gentes dames et gentes demoiselles,
Chers messieurs, je voudrais vous parler
De ces gentilles et charmantes pucelles
Que l'on voit dans les films au Ciné...

Gabias a dit: "Coupez et Recoupez!"
Ne corrompez pas notre jeunesse,
Il faut tous les préserver
De ces films à bouts de fesse.

Comment fera-t-on pour effacer le péché
De toutes ces bandes fort bien illustrées?
Que nous restera-t-il à regarder?
Les aventures "d'un homme et son péché..."

J'ai bien aimé "Aurore l'Enfant Martyre",
J'ai adoré les films de Rint-tint et Bob Morane.
Je ne puis comprendre pourquoi cette ire
Contre Gabias, la censure et ces bourrages de cranes.

J'ai peur que les gens aient peur d'avoir peur
De ces images sordides qui peuplent nos vies...
Le cinéma nous montre ces horreurs
Que nous vivons au fil de la vie.

ENVOI
O Muse, prête-moi ta lyre que je puisse chanter
Les louanges d'un Gabias assis devant un groupe.
Metteur en scène, il pourra enfin crier:
Silence mesdame, silence messieurs, on coupe!"

Gilbert BOUCHARD

LE COURRIER

Imprimé par
Les Editions Marquis Limitée
Bureaux:
180, Avenue de la Fabrique,
Montmagny
Tél.: 248-3868

Le Ministère des Postes à Ottawa
a autorisé l'affranchissement en nu-
méraire et l'envoi comme objet de
deuxième classe de la présente
publication.

ABONNEMENT:
CANADA: \$3.00 par année — ETATS-UNIS: \$4.00 par année
PRIX DE L'EXEMPLAIRE: 10 CENTS



Gérant général:
Maurice Marquis
Administration et publicité:
Denise Marquis
Chef de la rédaction:
Gaston Boucher
Journaliste-reporter:
Gilbert Bouchard



LECTEURS INTERESSES - Rien de plus intéressant que de voir sa photo en première page d'un journal... C'est exactement ce que ressentent ces jeunes lecteurs en s'écrasant le nez dans les vitrines du bureau notre journal. Cause: une partie de pêche à la carpe sur les bords de la Rivière-du-Sud.

(Photo "Le Courrier" — G. Bouchard)

St-Eugène

(Mme Gabriel St-Pierre)

MARIAGE

Promesse de mariage entre M. Lucien Grenier, peintre, fils de M. et Mme Lucien Grenier de Beaumont et Mlle Denise Caron fille de M. Lauréat Caron de St-Eugène. Nos meilleurs vœux de bonheur.

PROFESSION DE FOI

La profession de foi des enfants de 7e année aura lieu jeudi le 15 juin à 7 h. 30 p.m.

BAPTEME

Samedi le 20 mai a été baptisé Joseph, Claude, Pascal, né le 8 à l'hôpital de Montmagny, enfant de M. et Mme Thibault née Bernadette Caron. Parrain et marraine, M. et Mme Larry

Ouellet de Montréal, Porteuse; Mme Joseph Cloutier.

VA-ET-VIENT

M. et Mme Rolland Thibault de Maple Grove de passage chez leurs parents Mme Ernest Thibault, Mme Joseph A. Cloutier, M. et Mme Larry Ouellet de Montréal en visite chez M. et Mme Armand Thibault, M. et Mme Jean-Paul Thibault.

Mme Cléophas Gagné, Mme Maurice Boulanger de Montmagny en visite chez des parents M. et Mme Joseph A. Leclerc, M. et Mme Claude Bernier nous arrivent enchantés d'un voyage à l'expo 67.

PROMPT RETABLISSEMENT

A M. Alphonse Normand, hospitalisé à l'hôtel-Dieu de Lévis.

Ste-Félicité

ACCIDENT

Deux automobiles, l'une conduite par M. Elzéar Noël Pelletier de Ste-Félicité et l'autre par M. Antoine Gauthier de St-Adalbert, se sont heurtées de front lundi le 15 mai dans le rang St-Camille à Ste-Félicité, faisant 1 mort et 4 blessés. La victime est Mme Camille Pellerin. Les blessés sont sa fille Florida, MM. Elzéar-Noël Pelletier, Antoine Gauthier et André Hamel qui ont été conduits à l'hôpital.

DECES

Le 15 mai est décédée accidentellement à l'âge de 37 ans et 2 mois Mme Marie-Rose Bourgelas épouse de feu Camille Pellerin.

Elle laisse dans le deuil ses

enfants: Florida, Micheline, Jacques et Omer.

Ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Ernest Bourgelas de Ste-Perpétue, M. et Mme Eugène Bourgelas de Victoriaville, M. et Mme Réal Lagacé et M. et Mme Ernest Moreau, M. et Mme Ernest Moreau, M. et Mme Paul-Emile, Louis et Erasme Pellerin de Ste-Félicité, M. et Mme Ludovic et Cyprien Pellerin de Ste-Perpétue, M. et Mme Adélaïde Dubé, M. Armand Thibodeau de Ste-Félicité, M. et Mme Emile Dubé de Montréal et M. Hector Bélanger de Granby.

Les porteurs étaient: MM. Charles Bélanger, Antonin Dion, Germain Gauthier, Marcel R. Pelletier, Patrick Charland et Rosaire Bernier.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Ste-Félicité le 18 mai à 10 heures a.m. Le service fut chanté par l'abbé Lapiante assisté des abbés Dionne et Bourgault de Ste-Perpétue.

VISITE

Dimanche dernier, la population de notre paroisse avait l'honneur de recevoir la visite du Père Bélanger venu prêcher sur les missions.

VA-ET-VIENT

M. et Mme Gérard Ouellet de Montréal chez des parents, M. André Gagnon et M. et Mme Lucien Gagnon de Montréal chez leurs parents.

(Suite à la page 15)

Robert Daveluy, II.L.

AVOCAT

16^e est, St-J-Bapt., - Monty.
Edifice Allard, app. 22-24
Téls. Bur.: 248-1072 C.F. 1179
Rés.: 248-1890

Atelier de Pneus Montmagny Ltée

Vulcanisation — Ressemelage

266, rue St-Ignace — Tél.: 248-0202

Spécialités: Pneus neufs DUNLOP et pneus d'hiver
Silent Traction Rib.

Vente de pneus usagés de toutes grandeurs.

Votre premier chèque
d'allocation familiale
du Québec
est prêt

faites
vite!

**Vous avez déjà
reçu la formule de
demande d'allocations
familiales du Québec
ainsi qu'une feuille d'instructions.**

N'ATTENDEZ PAS!

Remplissez cette formule de demande et postez-la. *N'attendez pas* si vous voulez que votre premier chèque d'allocation soit — dès le début de juillet — entre vos mains.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

Si vous n'avez pas reçu la formule de demande d'allocations et la feuille d'instructions, présentez-vous au bureau du Ministère de la Famille et du Bien-Être Social le plus près de chez vous.

Φ



ATTENTION

Vente et
réparation

De machines à laver de toutes marques. Plusieurs pièces de réparation en mains.

S'adresser à

Louis-Marie Dubé

161, 3e Ave., Tél.: 248-3959

POUR VOS PLACEMENTS

ACHAT ET VENTE

Ecrivez ou téléphonez

Jacques Gaudreau

GINGRAS, REID, GAUDREAU, INC.

158, avenue Collin, Montmagny, Tél.: 248-2700

71, rue St-Pierre, Québec, Tél.: 692-0155

Membre de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

sur obligations,
actions,
côtées en bourse ou non
fonds mutuels
billets à courts termes

où irons-nous cette semaine ?

Il nous fait plaisir d'offrir à nos lecteurs, cette rubrique dans laquelle sont mentionnées les endroits où ils pourront se divertir au cours de la prochaine semaine. Si les propriétaires d'autres endroits que n'avons pas encore approchés sont intéressés à y inclure leurs activités, nous les invitons à communiquer avec nous. Les associations sont aussi invitées à annoncer leurs activités dans cette rubrique.

DANSE

Montmagny

Hôtel Montmagny

153, rue St-Louis, tél.: 248-8350. Le jeudi, soirée d'amateurs avec prix de présence. Vendredi, concours de danse avec prix de présence. Samedi, danse avec "L'ensemble Marcel", danses

modernes et canadiennes. Dimanche, ouvert de midi à 10 h. p.m.

Légion Canadienne

102, ave de la Gare, tél.: 248-9064. Samedi, et dimanche, soirée de danse avec l'orchestre "Les Gais compagnons". Danses canadiennes et modernes.

Centre Civique

3 est, boul. Taché, tél. 248-2676. Danse tous les soirs au Bar Sa-

Grand tournoi...

(Suite de la page 11)

sions entre les capitaines pour déterminer les positions.

A la suite du tournoi de dimanche, M. Jacques Bégin donnera une clinique à l'intention de tous ceux qui auront suivi les golfeurs sur le parcours.

Compétition...

(Suite de la page 11)

adversaires des pugilistes seront choisis au hasard dans leurs classes respectives.

Bonne chance pour remporter les magnifiques trophées des Ceintures Dorées.

lon avec le "Trio Apache" en dernière semaine. A partir du 5 juin, "Les Châtelains".

"Le Fenil"

Route 2 ouest, tél.: 248-3661. Danse tous les soirs avec "Carole et ses Copains". Tous les jeudis, "soirée de la roulette". Le 9 trous est en opération.

Centre Sportif Club "Le Bucheron"

221, rue St-Louis, tél.: 248-1880. Samedi, soirée mixte d'enterrement de vie de garçon de M. Lionel Pelletier. Jeudi, 8 juin, clinique de donneurs de sang de la Croix-Rouge.

St-Jean-Port-Joli

L'Artisan Club Sportif Inc.

Vendredi et samedi, l'ensemble "Select". Dimanche, Réjean Morneau à l'orgue. Entrée gratuite le dimanche.

CINEMA

Montmagny

Cinema Taché

Samedi à jeudi, 3 au 8 juin, 8 h. "Samson contre tous" et 9.30 h. "L'amour à la chaîne".

Cinéma Lafontaine

Samedi à vendredi, 3 au 9 juin, 8 h. "Opération tonnerre" avec Sean Connery. CINEMA POUR ENFANTS: Samedi, 4 juin, 1.30 h. "L'oasis des tempêtes" et "Le fauve se déchaîne".

RESTAURANTS

Montmagny "Chez Paul"

149, Ave de la Gare, Tél.: 248-2482. — Spécialité: Club sandwiches. Ouverture: 8 h. a.m. à 12 p.m. Fin de semaine: jusqu'à 3 h. a.m.

"L'ESCALE"

50 est, Boul. Taché (coin St-Magloire). Tél.: 248-3667. Ou-

vert en fin de semaine jusqu'à 2 h. a.m. sur semaine jusqu'à minuit.

DIVERS

Montmagny

Arena de Montmagny

Dimanche, 11 juin, 2 h. "Match sur roulettes". Admission \$2.00, enfants \$1.00.

DIMANCHE, LE 11 JUIN, 2.30 H. P.M. ARENA DE MONTMAGNY



Match sur Roulettes

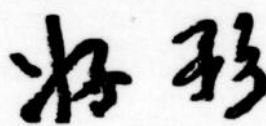
Billets maintenant en vente à l'aréna. Les enfants de 12 ans et moins: \$1.00.

ROYALISTS de Toronto

FLEUR DE LYS de Montréal

Billets en vente chez: Pharmacie Montmagny Enr. Restaurant chez Paul Tabagie St-Mathieu

Universel 5-10-15 Enr. Pharmacie Bergeron Taverne Montmagny



MAINTENANT OUVERT

jusqu'à 2 h. a.m. (au lieu de minuit)

LES VENDREDIS ET SAMEDIS

LUCKY CAFE

117 est, St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY, Qué.

METS CHINOIS
Mets canadiens
Pour apporter
Tél.: 248-9076

Le premier propriétaire du
CAFE ST-JEAN

MARCELLIN COUILLARD

VOUS INVITE A SON NOUVEAU

RESTAURANT

"L'ESCALE"

50 EST, BOULEVARD TACHE
(coin St-Magloire)

TEL.: 248-3667

MONTMAGNY

Ouvert en fin de semaine jusqu'à 2 heures a.m. sur semaine jusqu'à minuit.

IMPRIMERIE

BERNIER

LIBRAIRIE

& FILS ENR.

Imprimés de luxe et commercial
Faire-parts — Cartes de souhaits
Chèques — Enveloppes — Lettres
Facture — Etats de comptes —
Calendriers — Articles de réclame



Ameublement de bureau et accessoires — Livres de comptabilité — Classeurs — Papeteries — Machines à additionner — Clavigraphes — Cais- ses enregistreuses — Coffres-forts — Locatin et réparation.

IMPRIMERIE

Tél.: 248-1105
Rés.: 248-2311

CASIER 327

MONTMAGNY

LIBRAIRIE

Tél.: 248-1105
Rés.: 248-2652

ATTENTION! ATTENTION! REOUVERTURE DU

SALON GUY Enr

SOUS UNE NOUVELLE
ADMINISTRATION

PERSONNEL COMPLETENT

SERVICE
DE TOUT PREMIER ORDRE

Pour rendez-vous

TEL.: 248-2467

109 est, St-Jean-Baptiste,
MONTMAGNY



DANSE

avec



"Le Trio APACHE"
en dernière semaine
Commencant le 5 juin
"LES CHATELAINS"

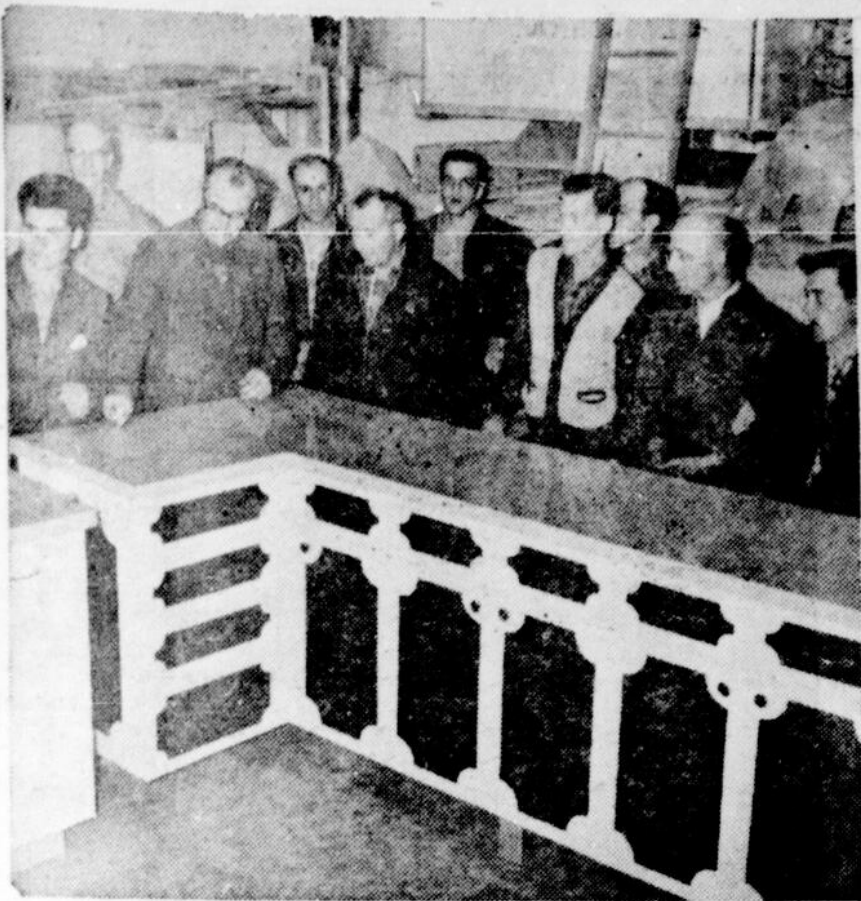
au

CENTRE CIVIQUE DE MONTMAGNY

Tous les soirs au Bar Salon

ENTRE LIBRE

Tous les soirs sauf le samedi.
Samedi: Admission \$1.00.



C'est en bonne et due forme que l'on clôturait les cours de formation professionnelle de finition intérieure, vendredi dernier. Voici justement un groupe d'élèves devant un meuble de leur fabrication.

(Photo "Le Courrier" — G. Bouchard)

La fête des mères à Ste-Euphémie

Dimanche le 14 mai, avait lieu à la salle du couvent, une soirée organisée par notre dévoué curé, M. l'abbé Léopold Thibault, avec l'aide de Mme Alphonse Mercier, marguillier et de tout le personnel enseignant de notre couvent.

Leur grand dévouement a été récompensé car l'assistance fut des plus nombreuses. Après un duo de piano exécuté par Mme Alphonse Noël et sa fille Agathe, ce fut notre Maire, M. Armand Brulotte qui souhaita la cordiale bienvenue à tous les invités d'honneur et paroissiens.

Puis ce fut Mme Paul Noël institutrice, qui se fit maître de de cérémonie. Comme toujours, elle s'acquitta de son rôle avec habileté et humour. Les élèves du couvent ont ensuite exécuté chants, saynettes, danses, monologues; le tout avec un grand succès.

Nous avions le privilège d'avoir parmi nous un quatuor de jeunes étudiants: MM. Réal, Rénauld, Harnold et Justin Ouellet de St-André, accompagnés de leur professeur, notre ancien curé M. l'abbé J.-P. Rotssel. Leurs gais visages et leurs mé-

(Suite à la page 13)



Première rangée, de gauche à droite: M. l'abbé Léopold Thibault, curé de Ste-Euphémie, Mme Honorius Giroux, maman de l'année, Rév. Soeur Marguerite Carrette, décorée pour 50 ans d'enseignement. Deuxième rangée: M. et Mme Pierre Morin, 81 ans, Mme Téléphore Brulotte, 79 ans, Mme Georges Chabot, 79 ans et Mme Odilon Dubé, 80 ans.

On est heureux...

Eh! oui, les finissants des cours de formation professionnelle qui recevaient l'enseignement nécessaire pour leur perfectionnement en finition intérieure de maison sont heureux et même très heureux. Il y avait treize personnes qui suivaient ces cours et plusieurs travaillaient déjà avant la fin...

Alors donc, vendredi soir dernier, soirée des finissants, il n'est pas un élève qui ne nous a pas vanté les cours de formation professionnelle et montré les oeuvres qu'il avait accomplies avec une fierté bien légitime.

Nouvelles de la Garde paroissiale de St-Thomas

Les 19, 20 et 21 mai dernier, se tenait à Chicoutimi, le congrès de la Fédération des Gardes Paroissiales du Canada.

Notre Garde Paroissiale délégua l'un de ses officiers, afin de prendre des connaissances plus élaborées sur ce mouvement, et aussi pour représenter notre cité à ce congrès.

Nous apprenons que 94 Gardes Paroissiales étaient représentées, formant une assemblée de près de 500 officiers de différents endroits du Canada.

Le thème du congrès était: "Garde Paroissiale, école de formation".

A ce congrès, les Gardes discutèrent en comité et en assemblée, les commissions suivantes:

L'Apostolat des Laïcs, le rôle patriotique, la constitution, la formation des chefs, et la vie interne du mouvement à travers le Canada.

Notre représentant nous est revenu enchanté de son voyage et nous dit que le mouvement des Gardes Paroissiales est vivant, en pleine forme et que ces activités sont nombreuses.

Aussi nous devons dire ici, que votre Garde Paroissiale, de St-Thomas, sera initiée au diocèse de Québec, dimanche le 4 juin 1967.

Aussi, que la Garde St-Thomas songe à se former un corps de musique, et que par ce fait, elle a besoin de nouveaux membres. Alors, si vous avez 18 ans et plus, et que vous voulez servir, entrez dans nos rangs, nous serons heureux de vous recevoir. Le rendez-vous, comme tous le savent, est au soubasement de l'Eglise St-Thomas.

(Suite à la page 15)

La draft à Labatt...



du baril
à la bouteille
sans perdre
une goutte
de saveur!

*Véritable bière en fût, telle que vendue en baril.

Brassée au Québec par la Brasserie Labatt Limitée.



On voit ici, M. Marcel Côté, chef des groupes scouts de Montmagny, qui reçoit un chèque de \$100 dollars des mains du président du Club Sportif, le Bûcheron, M. Patrice Coulombe. Est avec eux, la présidente du comité des parents, Mme Roger Proulx.

(Photo "Le Courrier" — G. Bouchard)

Succès à la scout...

C'est lundi soir dernier, le 29 mai, qu'avait lieu la clôture de la campagne de souscription en faveur des scouts Magnymontois. A cette occasion, on dévoila le nom des gagnants de prix offerts par un grand nombre de maisons d'affaires de la cité.

Le premier prix qui consiste en une cuisinière électrique automatique a été gagné par M. Gilbert Dion de Montmagny.

Selon les dire des organisateurs, la campagne a été un véritable succès puisqu'on en

sort plus riche de 979 dollars, sans compter le chèque au montant de \$100. dollars que le Club Sportif Le Bûcheron a remis à l'organisation des scouts Magnymontois.

Ouverture...

(Suite de la page 11)
supporteurs, ils ont dû s'incliner devant le Marois au compte de 18 à 12.

Le prochain programme aura lieu dimanche le 4 juin avec les parties suivantes: Rest, La Détente vs Marois; Can, Celanese vs Garant Inc.; St-Pierre vs Normandie.

CLASSEMENT

	pj	pg	pp	Pts
Normandie	1	1	0	— 2
La Détente	1	1	0	— 2
Marois	1	1	0	— 2
Saint-Pierre	1	0	1	— 0
Can. Celanese	1	0	1	— 0
St-François	1	0	1	— 0



PRESIDENT — M. Réal Garant, président de la campagne '67 de la Croix-Rouge, section Montmagny.

**La Croix-Rouge est
à l'oeuvre
aujourd'hui
prête pour demain**

Le réservoir de St-Aubert aura une clôture

Dans notre numéro du 11 mai dernier, nous parlions du réservoir d'urgence situé à proximité du terrain de jeu, à St-Aubert. Nous demandions cette question: "Couvrira-t-on le réservoir" à cause du danger qu'il peut apporter aux enfants qui jouent sur le terrain voisin?

Monsieur le maire de St-Aubert, M. Desrosiers, nous

a déclaré en fin de semaine que le conseil avait adopté à sa dernière séance l'élévation d'une clôture autour

du dangereux endroit...

Disons que ce moindre mal ne sera certainement pas inutile.

La route fait un mort à Berthier

M. Normand Gaumond, 39 ans, domicilié au 29 de la rue Champlain à Québec, a trouvé la mort dans un accident de la circulation survenue samedi soir dernier à Berthier, alors qu'il fut heurté par une automobile. Au moment de l'accident, M. Gaumond allait à bicyclette en bordure de la route. Le conducteur de l'automobile impliqué dans cet accident est M. Charles-Henri Poulin de St-Vallier, comté de Bellechasse.



Voici encore l'étan voisin du terrain de jeu de St-Aubert. Le maire de cette municipalité nous a révélé que la clôture que l'on voit par terre sera bientôt relevée.

(Photo "Le Courrier" — G. Bouchard)




GRAND CARNAVAL DE PNEUS

BAS PRIX SANS PRÉCÉDENT SUR TOUS LES PNEUS B.F. GOODRICH!

REDUCTION DE

40%

UN PNEU DE
PREMIERE QUALITE
A PRIX POPULAIRE

Service de pneus Paul Gaudreau

Enr.

4 EST, BOUL. TACHE

— TEL.: 248-1411 —

MONTMAGNY



B.F. Goodrich PREMIUM TREAD

30% PLUS D'ENDURANCE

- TRAME PLUS LARGE ET PLUS PROFONDE QUE TOUT AUTRE PNEU D'AUTO.
- MILLAGE ACCRU D'ENVIRON 8000 MILLES.
- NYLON 4 PLIS.
- PAROI BLANCHE SANS CHARGE SUPPLEMENTAIRE.
- CETTE OFFRE EST LIMITEE. HATEZ-VOUS.

LE CREUX DE L'OREILLE

RESERVOIR...

Monsieur le maire nous a dit que le réservoir de la ville entend construire coûterait quelque 200 mille dollars et retarderait de 10 ans la construction d'une nouvelle course d'aqueduc. Néanmoins, on nous a assuré que le réservoir n'éliminerait pas cette course. On insiste mordicus sur le fait qu'on ne fait que la retarder.

DEPLIANT...

Nous avons sur le bureau de Monsieur le maire, des photos, des gravures et des échantillons d'imprimerie aussi bien que des dépliants industriels venant d'autres municipalités. Le premier magistrat nous a précisé qu'il avait l'intention de faire imprimer un dépliant explicatif sur Montmagny en vue de renseigner les industriels sur les possibilités qu'offre notre cité.

AUCUNE NOUVELLE...

Nous n'avons encore reçu aucune nouvelle du projet de célébration du deuxième centenaire de St-Jean-Port-Joli.

Aussitôt que les historiens se seront mis d'accord, nous espérons que les préparatifs seront amorcés, car nous considérons que l'événement vaut la peine d'être souligné et célébré, surtout à cause de la réputation que s'est acquis St-Jean-Port-Joli.

Nous assurons les organisateurs, s'ils existent, de notre entière collaboration afin de donner à l'événement, l'importance qu'il mérite.

NOUVELLES BREVES

• Disparition: le drapeau du Centenaire de la Confédération qui flottait au mat de l'hôtel-de-ville depuis quelques semaines. Il fut remplacé par celui de la Croix-Rouge.

• Ce soir, concert du chœur Hallélou, au Centre Sportif "Le Bûcheron".

• Une excellente initiative: la fondation d'un club de motocyclettes à Montmagny. Diverses activités sont prévues pour la belle saison.

• On attire de nouveau l'attention sur les dangers que constituent les feux d'herbes.

• De nombreux élèves de la Régionale Pascal-Taché ont effectué une visite d'une journée à l'Expo au cours des deux dernières semaines.

• Samedi, nouvelle inscription au cinéma Taché en vue du rallye du 11 juin.

• Le vingt-six juillet, on organise un voyage d'une journée à l'Expo. Pour plus de détail tél.: 248-3392.

• On nous informe que M. Bernard Landry venait d'être élu président de la Chambre de Commerce.

LE VIRUS...

Le virus de l'Expo '67, semble s'être emparé de nombreux magnymontois...

En effet, toutes les fins de semaines, plusieurs de nos concitoyens visitent les îles enchantées et reviennent éblouis. La plupart se proposent d'y retourner.

Mon oncle Isidore qui a séjourné SEUL durant trois jours à l'Expo, est revenu avec de drôles d'idées... Par exemple, il a suggéré à ma tante Azéline de se confectionner un costume d'hôtesse (ou quelque chose d'approchant...) Inutile de vous dire que la suggestion n'a pas été acceptée. L'incident a eu son bon côté toutefois: la prochaine fois, ma tante Azéline accompagnera mon oncle Isidore à l'Expo... Par mesure de prudence sans doute...

AVANT-PREMIERE?

Plusieurs magnymontois, adeptes du campisme, ont déjà dressé leur tente à l'endroit qui se nomme encore "le terrain de l'ancien camp militaire".

C'est peut-être là le moyen de prouver à certains que le projet a du bon et qu'il peut être mené à bonne fin...

Il reste que les délais qui jusqu'ici nous ont menés jusqu'au début de juin, ne sont pas sans susciter certaines inquiétudes venant de la part de ceux de qui dépend directement la réussite du projet...

Quoi qu'il en soit, la Ligue antituberculeuse n'ayant pas quorum, n'a pu prendre de décisions lors de son assemblée de mercredi soir dernier. Après la lettre du sous-ministre du Tourisme, le firmament semble s'éclaircir quelque peu... Pas au beau fixe cependant...



Et vous savez certainement que le membre de l'année, à la Jeune Chambre de Montmagny est M. Angelo Nittolo que l'on voit ici serrer la main de M. Guy Gaulin, maintenant ex-président de cet organisme local.

(Photo "Le Courrier" — G. Bouchard)

La Jeune Chambre préconise

Taxes équitables pour tous?

Lors de l'assemblée générale de la Jeune Chambre de Montmagny, les membres ont accepté une résolution qui sera soumise à l'acceptation de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada Français.

Par cette résolution, on demande aux autorités compétentes de former des commissions en vue de préparer la disparition de tous les privilèges de taxation. On requiert également que seuls les revenus et biens provenant directement des deniers publics consentis en vue de services publics soient exemptés.

Cette résolution veut l'imposition de tarifs réguliers d'impôts pour toute personne, institution ou association qui jouit de revenus ou de biens taxables pour d'autres personnes, d'autres institutions ou d'autres associations. Toujours selon cette résolution, il faudrait que les seuls critères qui déterminent les exemptions soient: la provenance du revenu ou des fonds publics et l'utilisation réelle de ces biens pour services gouvernementaux ou éducatifs.

On demande qu'un taux spécifique et un mode de perfection efficace soit établis pour toutes les catégories de revenus pouvant être imposées à la source afin de récupérer la majeure partie des taxes qui autrement ne seraient pas perçues.

Il a été spécifiquement résolu que tous les revenus de placements, loteries, de paris, de gages, d'investissements ou exploitations soient imposés aux mêmes titres pour tous. On ajoute que les revenus de jeux et de loteries devraient être imposables mêmes s'ils sont illégaux.

On demande l'abolition de tout espèce dont l'équivalent n'est pas accordé à tous les autres contribuables en réduction des sommes ou valeurs imposables.

On requiert également dans cette résolution, l'information de l'opinion publique en ce qui concerne l'injustice des systèmes présents et la préparation de tous mémoires, rapports et études nécessaires à l'implantation de nouvelles pratiques plus équitables dans un plus bref délai.

Enfin on demande que toute réforme des lois de la taxation vise au respect des principes de l'équité et de la justice.

Cette résolution s'appuie sur le fait que la croissance en flèche du fardeau de la taxation est portée, en grande partie, par les salariés des compagnies de certaines catégories, les successions et les petits propriétaires. On a accepté une telle résolution à cause de l'injustice créée par l'exemption de certaines institutions, de certains types de corporation qui possèdent des privilèges spéciaux.

Parce qu'il est injustifiable que certains revenus ou biens soient taxables pour certains et non pour d'autre et parce que ces mêmes citoyens sont pourvus et jouissent des mêmes droits et des mêmes services que ceux qui assument les frais.



Monsieur le maire Cajetan Gauthier remet ici un trophée à Mlle Louise Roy, capitaine en chef des brigadiers Magnymontois.

(Photo "Le Courrier" — G. Bouchard)



Quand les brigadières reçoivent des trophées il y a de quoi prendre une photo. Constatez par vous-même...

(Photo "Le Courrier" — G. Bouchard)

Calme accidentel

Un agent de la sûreté municipale Magnymontoise nous a révélé que la fin de semaine avait été plutôt calme dans les limites de la cité, au moins en ce qui concerne les accidents de circulation. En fait, seulement 2 accidents ont eu lieu, causant des dommages matériels peu considérables.

Le premier est survenu samedi après-midi alors que les véhicules de M. Maurice Pianté de Montmagny et M. Guy Coulombe de Cap St-Ignace se sont accrochés au passage. Le total des dommages est de quelque 125 dollars.

Le second s'est produit dans la soirée de dimanche quand les voitures de M. Jean-Paul Bernier de l'Islet et M. Clément Pelletier de Montmagny en sont venues aux prises, 50 dollars et il n'y paraîtra plus.

Cette résolution s'appuie également sur le fait que le réinvestissement des gains non imposés a pour effet d'amorcer et d'amplifier le déséquilibre économique qui doit nécessairement provoquer des crises.

On adoptait cette résolution à cause de l'impossibilité d'installer des mécanismes de contrôle des gains et biens injustement exemptés parce qu'une égalisation aurait pour effet de faire disparaître des pratiques discriminatoires et enfin, puisque le plus souvent les catégories exemptées ou privilégiées ont une trop grande influence sur l'orientation de la société et de la politique par rapport aux autres catégories.

C'était donc en substance, la résolution que la Jeune Chambre de Montmagny acceptait récemment en vue d'une répartition plus équitable de la taxation.

La ville renouvelle un emprunt temporaire

Le conseil réuni en séance spéciale lundi soir dernier a décidé de renouveler un emprunt temporaire effectué le 17 octobre 1966, au montant de \$50,000, pour fins administratives en attendant la perception des

taxes.

La résolution mentionne en outre que la Ville n'a pas pu rembourser un emprunt effectué le 17 octobre 1966. De plus un avis de motion fut donné qu'à une prochaine assemblée, un

règlement sera présenté pour effectuer un emprunt de \$200,000, à même le fonds industriel.

Au cours de la même séance le conseil a décidé de retenir les services de Surveyer, Nenniger et Chenevert Inc., pour préparer un plan topographique des bassins de drainage de la Cité, comprenant le réseau d'égouts actuel et les améliorations à apporter au réseau, s'il y a lieu. On projette également de préparer un plan préliminaire du réseau d'égouts du parc industriel, d'effectuer les études nécessaires en vue d'épurer les eaux usées du territoire de la Cité et préparer l'estimation préliminaire du coût de ces travaux, d'établir les étapes de construction des travaux à exécuter et l'estimé préliminaire, de ces différentes étapes, de soumettre à la Régie des eaux, dans le plus bref délai possible, la totalité des plans et études préliminaires, en vue d'obtenir une approbation de principe.

La Cité de Montmagny n'a apparemment pas de plan d'ensemble bien défini de son réseau d'égouts et que la Régie des Eaux requière ce plan avant d'approuver toute autre extension. Le développement du parc industriel dépend de la capacité hydraulique du réseau d'égout existant, ce qui implique nécessairement la connaissance de toutes les caractéristiques du réseau d'égout actuel.

De toutes façons, la loi d'hygiène publique et la loi de la Régie des Eaux du Québec prescrivent que les municipalités doivent en particulier prendre tous les moyens requis pour épurer les eaux lorsque les eaux d'égouts domestiques ou industriels provenant de puisards, de fosses septiques ou de renvois d'égouts contribuant à la pollution d'un terrain, d'un ruisseau, d'un lac ou d'une rivière.



PLANIFICATION MUNICIPALE D'URGENCE - Lors d'une visite au bureau central de la Protection civile du Québec, le docteur Cajetan Gauthier, remettait récemment au directeur général adjoint de cet organisme gouvernemental, un exemplaire du plan municipal d'urgence de la cité de Montmagny dont il est le maire. Ce plan municipal d'urgence est un document écrit, approuvé par le conseil, établissant les rôles des services municipaux en état d'urgence et des personnes qui doivent les faire fonctionner pour une intervention prompte et efficace. Sur la photo, nous reconnaissons de gauche à droite: Jules Veilleux, directeur de la zone 4; le docteur Cajetan Gauthier, maire de Montmagny; Léon Gaudreau, coordonnateur du groupe 451; Julien Bibeau, directeur général adjoint et Marcellin Gamache.

Cap-St-Ignace

(Alberta Bergeron)

DECES

Le 25 mai est décédé à l'âge de 75 ans M. Louis Boulet époux de Dame Anna Fournier. Son service et sa sépulture eurent lieu le 29 mai dernier.

Outre son épouse, le défunt laisse ses enfants: M. et Mme Roger Boulet née Simonne Bernier, M. et Mme Eldy Boulet née Edith Jensen, M. et Mme Gagné née Clarisse Boulet, M. et Mme Louis-Georges Boucher née Colette Boulet, M. et Mme Marcel Cloutier née Pierrette Boulet. Ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: P. Bertrand-Marie, Dominicain, MM. et Mmes Gérard et Sylvio Boulet, Mme E. Chicoine née Théodora Boulet, M. et Mme Arthur Bernier née Béatrice Boulet.

M. et Mme Eugène Richard née Rosanna Fournier, M. et Mme Wilfrid Lemieux née Amarilda, Mme Alphonse Bernier née Clara Fournier, Mme Adolphe Fournier née Angelina Côté, M. Amédée Caron, M. et Mme Luc Fournier. Egalement plusieurs neveux et nièces dont M. l'abbé Augustin Lemieux, prof.

Le 25 mai est décédé à l'âge de 74 ans, M. Emile Francoeur, célibataire, fils de feu Alfred Francoeur. Ses funérailles eurent lieu le 29. Le défunt laisse une sœur, Mlle Marie-Louise Francoeur.

Le 26 mai est décédé à l'âge de 67 ans Mlle Antoinette Blanchette fille de feu Joseph Cléophas Blanchette.

Ses funérailles eurent lieu le 30 mai.

La défunte laisse ses frères et ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Napoléon Ménard née Yvonne Blanchette.

M. et Mme Donat Fortin née Germaine Blanchette, M. et Madame Paul-Henri Blanchette née Valéda Guimond, M. et Mme Joseph Emile Blanchette née Georgette Fraser.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Edouard DeLadurantaye et Fils.

SERV. ANNIVERSAIRE
Le 3 juin à 4 heures P.M. sera chanté le service anniversaire de M. Georges Bernier époux de dame Annette Bernier.

MARIAGE

Samedi le 3 juin sera béni le mariage de Mlle Claudette Marois fille de M. Herménégilde Marois et de Mme Marois décédée avec M. Béranger Bélanger, fils de feu Eugène Bélanger et de Mme Bélanger.

VA-ET-VIENT

M. Marcel Fortin de Beloeil était dernièrement en visite chez ses parents, M. et Mme Emilien Fortin.

(Suite à la page 15)

AMEUBLEMENTS DE BUREAUX

MEUBLES ET ACCESSOIRES
CLAVIGRAPHES
MACHINES A ADDITIONNER • CALCULATEURS
CAISSES-ENREGISTREUSES • COFFRES-FORTS
MACHINES A DICTER ET A TRANSCRIRE
MACHINES A POLYCOPIER ET A PHOTOCOPIER
HORLOGES-ENREGISTREUSES, ETC.

Vente — Service — Location
Clavigraphes et machines à additionner.

J.-B. BUTEAU JR.

AMEUBLEMENTS DE BUREAUX
184, rue Couillard — Tél.: 248-1297 — MONTMAGNY.

SAVIEZ-VOUS

... que plus de \$600,000 sont versés, chaque jour ouvrable, aux détenteurs de polices, bénéficiaires et rentiers de la Sun Life du Canada?

En qualité de représentant
Sun Life de votre localité,
puis-je vous être utile?

RENE ADAM

TROIS-SAUMONS — Tél.: 247-5624

La Compagnie d'Assurance-Vie SUN LIFE DU CANADA

Nettoyeur de Meubles et Tapis Enr.

18, Ave Fournier
Montmagny

248-2262

FAITES REVIVRE LES
COULEURS DE VOS MEUBLES,
TAPIS ET INTERIEUR
D'AUTOMOBILE PAR
UN SHAMPOO
TRAVAIL A DOMICILE

PRET A SERVIR APRES
QUELQUES HEURES



LP

LEMIEUX & PROULX INC.

Case Postale 11 — 43 est, rue St-Jean-Baptiste — Montmagny

GROS ET DETAIL

Bois — Matériaux de construction en général

Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie
Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure

Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollander"

Tél.: 248-3400



Les NOUVEAUX pickups Ford
et Mercury 1967:

robustes
comme des camions,
confortables
comme des voitures!

POUR JUGER DES AVANTAGES
DE CE PICK-UP, DEMANDEZ
UN ESSAI SUR ROUTE CHEZ

CHABOT AUTO INC.
MONTMAGNY QUE.

BOUL. TACHE OUEST

TEL.: 248-0612

AU CLUB DE GOLF DE MONTMAGNY

Grand tournoi "Calcutta" pour hommes, dimanche

Tennis-chronique

Tel qu'annoncé précédemment le tournoi d'ouverture se jouera samedi le 3 juin.

Nous avons déjà eu plusieurs inscriptions et tous ceux qui voudront compléter la liste des participants seront les bienvenus.

Ici je m'en voudrais de ne pas souligner un effort passé inaperçu, mais dont on peut constater les résultats au Centre-Civique. On sait qu'une section de la clôture entourant le court no 2, avait été démontée en prévision de l'éventuelle démolition du terrain. Eh bien, si tout est remis en place aujourd'hui, c'est grâce à l'ardeur inflexible de quatre membres du Club. Ce ne fut pas une tâche facile car avec le matériel déshéant et les outils inadéquats employés pour le travail, il fallut y ajouter une imagination pour le moins constructive, pour y parvenir. Mais après trois heures de labeur intensif le tour était joué et la clôture se dressait à nouveau. Merci à ces vaillants travailleurs: Jean-Claude Desrosiers, Raynald Fournier, Yvon Paquet, j'étais le quatrième.

En terminant, quelques précisions sur le second tournoi de la saison qui devrait en principe débuter le 12 juin, Formule Double rotation.

Catégorie: féminin et masculin.

Durée: 1 mois environ.

Nous aurons plus de détails

dans le prochain compte-rendu.
Benoît Fortier
Publiciste.

Samedi, 3 juin

Compétition des Ceintures Dorées à Rivière-du-Loup

Pour une deuxième année consécutive l'Association de Boxe du Bas St-Laurent, organise ses compétitions de boxe amateur, pour le Bas St-Laurent. C'est samedi, le 3 juin, à Rivière-du-Loup, dans le magnifique gymnase du Foyer Patro qu'aura lieu les Ceintures Dorées.

Trois clubs y seront représentés: Edmunston, Rivière-du-Loup et Montmagny. L'an dernier, Québec était présent mais cette saison il n'est pas représenté.

Pour Montmagny, six pugilistes en forme seront à la balance pour trois heures à Rivière-du-Loup.

Dimanche prochain, le 4 juin, le public magnymontois est cordialement invité à assister au tournoi "Calcutta" qui se déroulera sur le terrain du Club de Golf de Montmagny.

Contrairement aux coutumes, le public sera même invité à suivre les golfeurs, entre les trous. Une quinzaine d'équipes de quatre golfeurs se disputeront les honneurs de cette journée.

La semaine dernière, lors d'un autre tournoi "Calcutta", l'équipe de M. Philippe Noël qui se composait aussi de MM. Léandre Roy, Viateur Caron et Mme Jos Proulx remportait les honneurs.

Les cinq autres équipes étaient dirigées par MM. Jos d'Avignon, Jacques Bégin, André Bernatchez, Clément Matte et Gerson Goselin. Ces équipes se sont classées en deuxième position et il a fallu des discussions.

(Suite à la page 6)

MATERIAUX DE CONSTRUCTION A L'ISLETVILLE ET MONTMAGNY

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINÉRALE — CIMENT
CHEMINÉES FIRE CHIEF — PEINTURES GLIDEN
ISOLATION

JOS. PROULX

MONTMAGNY.

L'ISLETVILLE.

3, rue du Peuple — Tél.: 248-1722 — Tél.: 247-5262

PERRUQUES

Toupets - Tresses

Pour dames et messieurs,
en cheveux naturels, sur mesures
et entièrement faits à la main.

Salon Adrien de Paris

Tél.: 622-8019

Atelier: 527-6516

2571 Ménard, Ste-Foy.

QUEBEC

Comité-cyclo touriste

On nous informe qu'un comité spécial cyclotouriste vient d'être formé en collaboration avec le Conseil municipal de Montmagny.

Ce comité a été mis sur pied en vue du Tour cycliste du 23 juin prochain. De plus amples détails la semaine prochaine.

Pétanque

L'ouverture de la saison aura lieu lundi soir (5 juin) sur les terrains du Centre Sportif "Le Bûcheron" à 8 h. précises.

Dix équipes formeront, encore cette année, les cadres du circuit alors que huit participeront aux éliminatoires.

C'est ce qui ressort de l'assemblée tenue lundi dernier en vue de mettre sur pied la nouvelle saison.

M. Raymond Rhéaume a accepté la présidence pour une autre saison. Il sera secondé dans son travail par MM. Roger Corneau et Maurice Coulombe.

De nouveaux adeptes ont joint les rangs et nous croyons, qu'avec les vétérans, la ligue se portera très bien tant dans le calibre de jeu que dans l'esprit sportif.

Les commanditaires seront visités au cours de la semaine et nous croyons pouvoir les attribuer à chacun dès lundi prochain.

En ce début de saison nous souhaitons bonne chance à toutes les équipes.

Des rapports seront publiés toutes les semaines dans les colonnes de ce journal qui nous offre son hospitalité.

Ouverture officielle de la ligue intermédiaire de balle-molle

L'ouverture de la saison de balle molle attendue depuis déjà un bon bout de temps est enfin chose faite.

La saison a débuté à Saint-François et St-Pierre, dimanche le 28.

A St-Pierre, le club local a livré une chaude lutte au Normandie avant de s'avouer vaincu au compte de 9 à 7. Pour le Normandie, le lanceur André Fréchette a connu un bon début de saison et sa victoire de dimanche en a été une bien méritée.

Il faut souligner l'excellent effort de Hervé Boulet qui, bien que malade est venu aider son club à la dernière manche avec un beau double-jeu qui a brisé un élan de dernière heure du St-Pierre et mit fin en beauté à la partie.

Pour St-Pierre la vedette est le lanceur vétéran Jules Roy qui a démontré qu'il avait plus d'un tour dans son sac et qui même dans la défaite s'est avéré excellent.

L'ouverture officielle qui avait lieu à St-François a vu d'abord le club "Le Détente" remporter la victoire sur celui de la Canadian Celanese au compte de 21 à 18.

C'est M. Jean-Marie Garant qui représentait les commanditaires du club St-François, la Cie Garant qui lança la première balle assisté du président, M. Armand Labrecque.

Après quelques brèves allocutions, la deuxième partie débuta, mettant aux prises le Marois de Montmagny et St-François.

Malgré le grand désir qui animait les joueurs du St-François d'offrir une victoire à leurs

(Suite à la page 8)

COURS PROFESSIONNEL INTENSIF (C.P.I.)

AUX FINISSANTS DES ECOLES SECONDAIRES

L'Ecole de Métiers de Montmagny offrira en septembre prochain un cours professionnel intensif aux finissants des écoles secondaires de la région.

Ce cours professionnel intensif s'adresse aux élèves qui ont terminé une onzième générale ou l'équivalent. Etant donné la maturité de ces élèves et la formation de base assez complète qu'ils possèdent à ce stade de leurs études, il est possible de consacrer 85% du temps de l'horaire à la pratique de la spécialité (métier); l'autre 15% de l'horaire est consacré à des matières connexes jugées essentielles à l'acquisition de la compétence dans la spécialité.

SPECIALITE OFFERTE:

Electricité de montage et de contrôle (seulement).

INSCRIPTION:

L'Ecole de Métiers peut recevoir encore quelques inscriptions. Cependant nous demandons aux élèves intéressés, de faire leur demande d'admission au plus tôt en s'adressant à:

Ecole de Métiers de Montmagny,
157 rue St-Louis,
Montmagny.

BOURSES D'ETUDES:

A la suite de l'admission définitive, une aide financière appréciable peut être octroyée à ceux qui en prouvent la nécessité.



PLUS DE CHALEUR

pour votre argent

avec le service gratuit de WHITE ROSE pour l'entretien périodique des brûleurs et des fournaies. Plan budgétaire, système automatique de livraison, service de 24 heures, semaine et dimanche, financement de chauffage, etc.

LEONARD CHABOT

Distributeur d'huile et gaz White Rose

6, de la Rivière Sud — Tél.: 248-1071 — Montmagny

CARTES D'AFFAIRES

MÉDECINS

Dr Marc Laforest

Certifié spécialiste en
médecine interne
75 rue de la Gare, Montmagny
Bur. 248-3462 — Rés. 248-0781
Consultations sur rendez-vous

Médecine générale
et obstétrique.

Dr Robert Lessard

77 Ave De la Gare,
Tél.: 248-0450,
Montmagny.

AVOCATS

Tél.: rés. 248-0147
bur.: 248-1183

Denis Gobeil, LL. L.

AVOCAT
42 Ave de la Gare - Monty.

Tél.: 248-0194

MERCIER et GARANT

AVOCATS

Yvon Mercier, B.A., LL. L.
Réal Garant, B.A., LL. L.
68, Palais de Justice - Monty.

Pierre Proulx

AVOCAT

ST-JEAN-PORT-JOLI: 8 h. à mi-
di, samedi, chez Eustache Anetel.
ST-PHAMPHILE: 1 h. à 6 h., sa-
med, chez Julien Richard.

NOTAIRE

Tél.: bur.: 248-2892
rés.: 248-1096

Gonzague Bélanger

NOTAIRE

ASSURANCES GÉNÉRALES
77, rue St-Thomas, - Monty.

ARCHITECTE

Yves Paré

ARCHITECTE

D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.
M.I.R.A.C.

Edifice Blanchet, - Monty.
116, ave de la Gare
Tél.: 248-3610

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

Tél.: 248-0545

Laurent Normand

Directeur de funérailles.
Service jour et nuit d'ambulan-
ce et corbillard Cadillac.
115, rue St-Louis, - Monty.

Tél.: 248-1363

Marcel Ruelland

Directeur de funérailles.
Ambulance et corbillard
Cadillac.
31 Ave de la Fabrique, Monty.

ASSURANCES

Pour toutes vos assurances...

— CONSULTEZ —

PHILIPPE ROY, Inc.

Courtier d'assurances agréé.

Tél.: bur.: 248-1492 — rés.: 248-3854

Bur. 41 est, rue S.-J.-Baptiste, Rés. 157, rue St-Joseph.
MONTMAGNY

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Pierre P. Roy

ENTREPRENEUR

Ciment, Terrazo, Marbre, Tuile
céramique, Mosaïque.
Tél.: 248-1625 - Rés. d'été: 259-7038
111, 3e Avenue — MONTMAGNY

ACCESSOIRES D'AUTOS

Tél.: 248-3676

Viateur Caron

Pièces et accessoires
d'automobiles.
Distributeur Good Year.

20 ouest, boul. Taché, Montm'y.

RAYMOND CARON INC.

ENTREPRENEUR

EN CONSTRUCTIONS DOMICILAIRES ET INDUSTRIELLES
315 est, boul. Taché. — Tél.: 248-1474 — MONTMAGNY.
(Voisin de Nettoyeur Montmagny)

St-François

(Mme Georges Bonneau)

NAISSANCES

M. et Mme Rodrigue Laliberté
née Thérèse Lamonde sont heu-
reux de faire part à leurs pa-
rents et amis de la naissance
d'un fils né à l'Hôtel-Dieu de
Montmagny le 20 mai et bap-
tisé le 28 sous les prénoms de
Joseph, Lionel, Pierre.

Parrain et marraine, M. et
Mme Lionel Laliberté, oncle et
tante de l'enfant.

La porteuse était Mme Edou-
ard Lamonde, grand-mère de
l'enfant.

Le même jour a été baptisé
Joseph, Jean, Christian, Benoît
fils de M. et Mme Yves Laflam-
me née Rolande Gamache.

Parrain et marraine, M. et
Mme Benoît Laflamme, oncle
et tante.

La porteuse était Mme Yves
Laflamme, mère de l'enfant.
M. et Mme Gérard Garant

née Lucille Morin annoncent la
naissance d'un fils baptisé le 23
mai des prénoms de Joseph,
Louis, Claude.

Parrain et marraine, M. et
Mme Emilien Garant, oncle et
tante de l'enfant.

La porteuse est Mme Wella
Garant, tante de l'enfant.

AMICALE DU COUVENT

Dimanche le 4 juin aura lieu
la réunion des anciennes du
couvent de St-François. Voici le
programme de la journée.
Inscription à 9 h. 30; Messe à
la chapelle à 11 heures; Buffet
succulent à 12 heures; Réunion
à la salle à 2 heures.

Plusieurs de nos anciennes
maîtresses de classe seront pré-
sentes: S. Marie-Anne, S. Ste-
Jeanne de l'Eucharistie, S. St-
Louis de Sion, S. Ste-Marie des
Angeles, S. Ste-Lucie et S. St-
Alphonse.

Les anciennes amicalistes se
voient priées de se rendre à cette
importante réunion.

MALADES

Plusieurs de nos malades sont
retenus dans différents hôpitaux
que nous connaissons.

Citons Mmes Aristide Blais,
André et Wilfrid Buteau, M.
Ernest Laliberté, A tous, prompt
rétablissement.

Nous souhaitons un prompt
rétablissement à madame Ray-
mond Campagna hospitalisée à
l'Hôtel-Dieu de Montmagny, ain-
si qu'à Mme Jean Charles Ga-
gnon maintenant de retour dans
son foyer.

MARCHE DES CULTIVATEURS SUR OTTAWA

Plusieurs cultivateurs de St-
François se sont joints à la fé-
dération des producteurs de lait
pour demander des prix plus fa-
vorables pour les produits agri-
coles.

C'est regrettable que leur
voyage ne fut pas couronné de
succès.

Il est grand temps que nos
dirigeants se réveillent car on
ne garde pas les vaches pour
leurs beaux yeux. Ce genre de
production captive beaucoup de
cultivateurs car les heures de
traite matin et soir ne leur
donne pas les avantages de
prendre des vacances.

Si l'on abandonne l'indus-
trie laitière, on verra disparai-
tre en même temps, lait, beurre
et fromage, bœuf, veaux et
cuir.

L'industrie laitière et le lait
industriel est payé environ \$0.11
la pinte. Autrefois on disait
que le cultivateur était le roi de
la terre, mais aujourd'hui on
reconnait qu'il en est l'esclave.
Nous espérons toujours que
le problème des prix agricoles
se règlera dans le plus court
délai car le cultivateur est obli-
gé de se soumettre à la hausse
de tous les grévistes. Il lui faut
justice...

VISITEURS

M. et Mme Joseph-Eugène Pi-
card, M. et Mme Henri Roy de
Québec ont rendu visite à leurs
parents, M. et Mme Angenard
Picard.

M. Charles H. Bonneau de
Floride a rendu visite à ses pa-
rents M. et Mme Antoine Bon-
neau.

M. et Mme François Bonneau
et leur fils Maurice sont allés, la
semaine dernière à Montréal vi-
siter l'Expo et ils ont aussi ren-
du visite à des parents.

M. et Mme Clément Marti-
neau se sont rendus dimanche
à Lauzon visiter M. et Mme Oli-
via Laflamme.

Mme Benoît Martineau de
Montréal est venue, à l'occasion
du mariage de son fils Noël, vi-
siter sa fille M. et Mme Clément
Roy et Mme Joseph Lamonde
ainsi que M. et Mme Clément
Martineau.

M. et Mme Clément Marti-
neau sont allés la semaine der-
nière à Montréal visiter leurs
enfants.

M. Alfred Chamberland de
St-Michel a rendu visite à M.
et Mme Maurice Marceau.

Mme Ludovic Chouinard et
son fils Emilien et ses petites
filles Mariettes et Gisèle Chou-
inard de Ste-Flavie ont passé
la fin de semaine chez M. et
Mme Georges Bonneau.

M. et Mme Oscar Chamber-
land et leurs filles Mme Ovide
Simard, Maurice Marceau, M.
et Mme Léon Chamberland et
leurs enfants sont allés à Mont-
réal samedi dernier assister au
mariage de leur nièce, Mlle Mo-
nique Chamberland.

INGÉNIEUR-CONSEIL

ROBERT DESPRES

INGÉNIEUR-CONSEIL

116, ave de la Gare, Montmagny — Tél.: 248-0622
Rés.: 23, ave de la Fabrique — Tél.: 248-0653

RACINE & ROUSSEAU

INGÉNIEURS-CONSEILS

André Racine, b. sc. a. ing. Jacques Rousseau, b. sc. a. ing.
181 Ave Ste-Brigitte, Montmagny — Tél.: 248-0730
8045 De Normanville, suite 31, Montréal — Tél.: 725-7873

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

Marc Thiboutot - Raymond Perreault

Arpenteurs-Géomètres

R. Perreault, Rés.: 1320, Fitzpatrick, Sillery Tél.: 683-3101
Bur.: 77, St-Thomas, Montmagny Tél.: 248-2594
M. Thiboutot,
Rés.: 2513, Carré Pijart, Ste-Foy Tél.: 653-1708

COMPTABILITÉ

Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, B.A.

Maurice Boulangier, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.
Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Rolland Trudelle, M.S.C., C.A.
Raymond Kironac, M.S.C., C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C.
C. Beaulieu, B.A., M.S.C., C.A. C.A.
Guy Des Roches, M.S.C., C.A. Marcel Samson, B.A., M.S.C.,
Lionel Daigle, B.A., C.A. C.A.

Comptables Agréés — Chartered Accountants

Tél.: LA5-4955

Edifice La Laurentienne

Case postale 97, Haute Ville 500 est, Grande Allée, Québec 4

Fernand Breton m.s.c., c.a.

Comptable agréé — Chartered Accountants

68, Palais de Justice

Edifice Cnuillard (suite 101)

Montmagny

Bur. 248-1232 — Rés. 248-1574

Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A.

B. Caron, b.a., m.s.c., c.a. L. Corriveau, m.s.c., r.l.a., c.a.
Gérard Lavoie, b.a., m.s.c., c.a. Guy Renaud, m.s.c., c.a.
B. Chénard, b.a., m.s.c., c.a. R. Gagnon, b.a., m.s.c., c.a.
Gaston Bérubé, m.s.c., c.a. Réal Bélanger, m.s.c., c.a.
Roland Pouliot, m.s.c., c.a. Hugues Dion, m.s.c., c.a.

Comptables Agréés — Chartered Accountants

Tél.: 248-1303 — 15, rue St-Magloire,
MONTMAGNY, P.Q.

BUREAUX: Montmagny — Rivière-du-Loup — Matane

Ruel, Roy, Moreau & Associes

45, Trans-Canada ouest

LEVIS: Tél.: 837-0261

La Robert Ruel, c.a., Syndic

Roger Roy, c.a.
Jean-Paul Roy, c.a.
J. Gérard Couture, c.a.
Raymond Roberge, c.a.

Rodolphe Garnier, c.a.
Denis Guay, c.a.
Camille Godin, c.a.
Clément Lévesque, c.a.

226, 1ère Avenue,

VILLE ST-GEORGES: Tél.: 228-5549

Réjean Moreau, c.a., Syndic
Jean Langevin, c.a.
André Latulippe, c.a.



Fabrication rapide et experte
de béton de tous genres.

LE BETON PREPARE PAUL BRETON Ready Mix

Tél.: Bureau 248-0981 — Service de béton 248-3472
Transport général — 44, rue St-Thomas, Montmagny
Excavation — Location de machinerie.

DECES

Mlle YVONNE COULOMBE

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, est décédée le 17 mai 1967, à l'âge de 57 ans, Mlle Yvonne Coulombe, fille de M. Louis Coulombe et de sa femme Aline Coulombe.

Outre son père, elle laisse dans le deuil, sa sœur, Mlle Judith Coulombe; ses oncles, et ses tantes: Mme Louis-Emile Bernier, née Elise, M. et Mme Victor Ouellet, née Eugénie, M. et Mme Arthur Lacombe, née Anna, Mme Fernand Joubert, née Alice, et M. et Mme Aimé Coulombe. Elle laisse également plusieurs amis.

Les funérailles eurent lieu samedi le 20 mai à 10 heures en l'église de St-Mathieu de Montmagny et l'inhumation au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand, 115 rue St-Louis, Montmagny.

MME PAUL GIRARD

A l'Hôpital Notre-Dame de Lourdes de St-Michel de Bellechasse, est décédée, le 17 mai 1967, à l'âge de 92 ans, dame Elise Proulx, épouse de Paul Girard.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, son frère et ses belles-sœurs: M. et Mme Napoléon Proulx, née Étienne Gagné, et Mme Philias Proulx, née Josephine Gagné; ses neveux et nièces: Mlle Thérèse et Edouard Proulx, M. et Mme Jean-Paul Proulx, M. et Mme Jean-Marie Talbot, M. et Mme Paul Armand Proulx, M. et Mme Clément Proulx et M. et Mme Gérard Desbiens. Elle laisse également un grand nombre d'amis.

Les funérailles eurent lieu samedi le 20 mai, à 3 heures en l'église de St-Mathieu de Montmagny et l'inhumation au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand, 115 rue St-Louis, Montmagny.

MME PIERRE-ANDRÉ LECLERC

A Montréal, le 28 mai, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Hymeline Lacerte, épouse de feu Pierre-André Leclerc, autrefois de Montmagny.

Elle était la mère de Pierrette Leclerc, de Mme Anthony Foley, née Marthe, et Claude Leclerc, architecte. Elle laisse aussi dans le deuil, son frère M. Clovis Lacerte, son gendre M. Anthony Foley, sa belle-fille Mme Claude Leclerc, née Lyse Durocher, et ses petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu mercredi le 31 mai en l'église de St-Germain à 10 heures. Le départ se fit des salons J. S. Vallée, 111 Louviers ouest à Outremont à 9.30 heures. L'inhumation se fit au cimetière de l'est.

Mlle AZELIE VEZINA

A Montmagny, le 30 mai, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Azélie Vézina, résidente à 183 avenue de la Gare.

Les funérailles auront lieu samedi à 2 heures. Le départ se fera des salons mortuaires Laurent Normand, rue St-Louis, à 1.45 hres pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

M. GERARD COURCY

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 18 mai 1967, à l'âge de 48 ans et 7

mois, est décédé M. Gérard Courcy, époux de Dame Thérèse Gamache, demeurant au No 192 avenue Ste-Brigitte, Montmagny.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa belle-mère, Mme Ernest Courcy; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Georgette Courcy, M. et Mme Léonard Gaudreau, née Lucille Courcy, Mme Louis-Marie Courcy, M. et Mme Aimé Coulombe, M. et Mme Lucien Gamache, M. et Mme Odilon Gamache, M. et Mme Armand Gamache, M. Joseph Gamache, M. Rosario Gamache et Mlle Marie-Jeanne Gamache de Québec. Il laisse également plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles ont eu lieu, lundi le 22 mai à 10 heures en l'église St-Thomas de Montmagny et l'inhumation au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Marcel Ruelland, 81 avenue de la Fabrique, Montmagny.

La fête des Mères...

(Suite de la page 7)

lodies de choix nous ont charmés.

Puis ce fut le moment important de notre soirée organisée pour souligner la fête des Mères. Les belles paroles adressées à celles-ci par notre bon et dévoué curé.

Cinq grand-mamans, les plus âgées de la paroisse, ont alors reçu un cadeau souvenir, offert par la paroisse et présenté par leurs petites filles et arrières petites filles.

La doyen des grands mamans, Mme Charles Bouffard, 86 ans, malheureusement retenue à la maison parce qu'elle a deux jambes amputées, reçut le même souvenir des mains de notre Curé. Ensuite on voulut déterminer la maman de l'année; on tira au sort un billet qui fut celui de Mme Honorius Giroux, bonne maman dévouée qui méritait bien cet honneur. Elle aussi reçut un cadeau-souvenir.

Puis ce fut la grande surprise préparée en secret. La R. S. Marguerite Carrette reçut une médaille de bronze accordée par Mgr l'Evêque de Ste-Anne. D'abord pour son long service au profit de l'éducation des jeunes, après 50 ans d'enseignement elle est encore pleine de jeunesse.

Ensuite pour les services rendus à l'Eglise par l'animation du chant paroissial en toute occasion, spécialement le dimanche à la messe.



DECEDE - M. Luc Lévesque, décédé le 15 mai dernier et inhumé le 18 courant. Le manque d'espace nous avait empêché de publier la photo de M. Lévesque.

St-Paul

(Mme Gaston Boivin)

NAISSANCE

A M. et Mme Réal Mercier née Gladys Roseberry est née une fille, Marie, Johanne, M. et Mme Onil Roseberry de St-Pamphile furent son parrain et sa marraine. Sa grand-maman, Mme Adrien Roseberry de St-Paul, porta l'enfant au baptême.

CLINIQUE DE BEBES

Mercredi de 1 h. 30 à 2 h. de l'après-midi, aura lieu au soubassement de l'église, une clinique mensuelle de bébés.

CROIX-ROUGE

L'ouverture officielle de la campagne de souscription à St-Paul s'est faite le 28 mai au soubassement de l'église, à 2 h. p.m.

SOUPER PAROISSIAL

Dimanche le 4 juin à 7 heures aura lieu un souper paroissial.

Ste-Lucie

DECES

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny le 3 mai 1967 à l'âge de 83 ans est décédé M. Maxime Couture époux de Antonia Doyon.

Il laisse dans le deuil outre son épouse ses 7 enfants, Lorenzo, Jean-Baptiste, et Jeanne Darc, Antoinette, Rolande, Rose-Aïma, Lucille.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 6 mai à 4 heures p.m. en l'église de Ste-Lucie et l'inhumation au cimetière paroissial. La direction des funérailles avait été confiée à la maison Claudius Lavoie de Saint-Pamphile de l'Islet.

Le défunt laisse également beaucoup de parents et d'amis. Étaient présent: un neveu de M. Couture, père, qui a chanté le service avec M. le curé de Lac Frontière et M. l'abbé Robert Panchaud. Aussi MM. les abbés Y. Liguori Lemieux, curé du Rosaire et Eugène Bernier, curé de l'Isletville.

La quête a été faite par M. Lorenzo Couture et Raynald Nadeau. Les porteurs étaient MM. Elói et Euchariste Lachance, M. Raynald et M. Denis Nadeau, M. Lorenzo Couture et M. Clovis Fradette. Le service a été chanté par les chantes de Saint-Fabien avec M. Claudius Lavoie.

NOS MALADES

Prompt retour à la santé à Mme Joseph Bourque et M. Barthélemy Lachance, hospitalisés à Montmagny et St-Sacrement.

SAISON TERMINEE

On compte plusieurs érablières dans la paroisse de Sainte-Lucie. La saison de coulage a débuté lentement mais la récolte est excellente. C'est même la meilleure pour un grand nombre de sucriers.

MARIAGE

Samedi le 13 mai a été béni en l'église de Ste-Lucie, le mariage de Mlle Alice Bolduc, fille de M. et Mme Gédéon Bolduc avec M. Normand Fournier de St-Camille de Bellechasse. Les nouveaux époux iront demeurer en Ontario.

VISITE

M. le curé Alban Lord de Ste-Lucie est à faire sa première visite pastorale. Ces rencontres entre le curé et ses paroissiens.

(Suite à la page 15)

Mgr Chs-H. Lévesque bénira les automobiles

Sous les auspices du Conseil des Chevaliers de Colomb de La Pocatière, une grande cérémonie religieuse diocésaine aura lieu au Sanctuaire Champêtre

sial au Centre des Loisirs. Ce souper sera suivi d'une soirée récréative au bénéfice du salon funéraire.

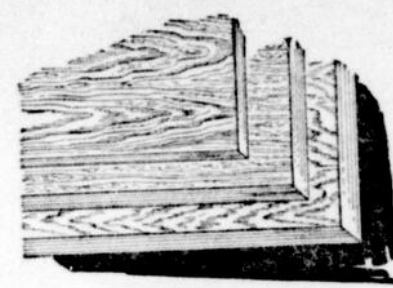
L'invitation est lancée aux parents et amis. Bienvenue à tous.

de Notre-Dame de Fatima, dimanche prochain, à 3 h. p.m.

Son Excellence Mgr Charles Henri Lévesque, évêque auxiliaire du diocèse de Ste-Anne, bénira les automobiles. Mgr Clément Leclerc accueillera les automobilistes et M. le docteur Armand Rioux, de Québec, délégué de Prudentia, organisme de sécurité routière, adressera la parole à l'issue de la cérémonie religieuse.

Matériaux de Construction

et bois



EDOUARD GENDREAU Inc.

242, Boulevard Louise, Montmagny

Bur.: 248-0845 — Rés.: 248-0276

Votre santé dans la nature

Extraits de plantes de ROLMEX INC. Qualité supérieure, ingrédients d'aujourd'hui, technique de demain.

ROLAND ST-PIERRE, président (fondateur de St-Pierre & Vachon Inc.)

Votre représentant: Louis Gaulin, 11, ave Ste-Brigitte, Montmagny — 248-3930

Tél.: rés. 248-1595 bur. 248-1611

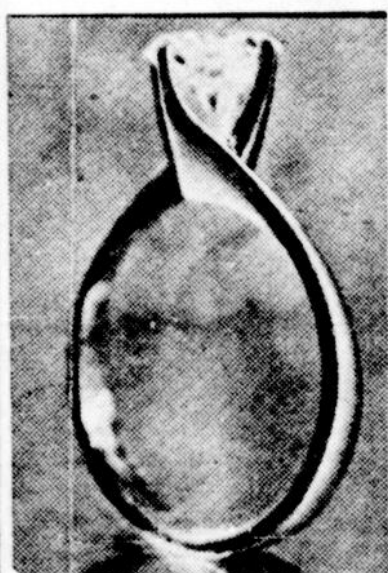
Jean-Paul Morin

Entrepreneur de chemins d'été et d'hiver — Pavage en asphalte avec machine à étendre — Excavation et remplissage — Vente, posage et taillage de gazon en rouleau. 55, Avenue Valcourt, MONTMAGNY

Le lac Trois-Saumons

(Suite de la page 4)

tient d'aménager, d'épurer et de protéger nos cours d'eau. L'Etat est d'ailleurs la seule autorité qui puisse efficacement entreprendre une telle tâche à l'échelle du territoire, puisque seul, il possède à la fois les moyens financiers et juridiques. Les directeurs du Club des Résidents du Lac Trois-Saumons ont bien hâte que ce problème soit réglé.



VOTRE BAGUE DE FIANCAILLES

sertie des plus beaux diamants au monde (importation directe d'Europe) au prix du manufacturier.

BOCADO Enr.

Raymond Côté, M.H.B., prop. 98, rue St-Thomas, Montmagny

F.-A. FLUET INC,

a le plaisir de vous présenter son représentant

M. REAL BEAUDOIN

R.R. No. 1 COTEAU, MONTMAGNY, Tél.: 248-3517

Distributeur en gros de:

BIERRE D'EPINETTE LA CANADIENNE
ORANGE CRUSH
CREAM SODA CRUSH
CREAN SODA CRUSH
KIK COLA 10 oz. et le fameux
KIK COLA 30 oz. Format Familial.

M. Réal Beaudoin se fera un plaisir de visiter tous les détaillants, où qu'ils habitent dans la région de Montmagny-L'Islet.

M. Pierre Caouette est élu maire de St-Marcel

Des élections afin d'élire un nouveau maire eurent lieu lundi dernier. M. Pierre Caouette a remporté 156 votes tandis que son adversaire, M. Henri Bernier en avait 41.

Aux postes de conseillers, qui devaient également être contestés, MM. Xavier Pelletier et Luc Pelletier ont été élus par acclamation, alors que leurs seuls adversaires MM. Camille Pelletier et Cyrille St-Hilaire, se sont désistés avant la tenue du scrutin.

Nous voyons donc à la table du conseil: agissant comme secrétaire, M. Laurent Caron, le nouveau maire, M. Pierre Caouette et les conseillers suivants: Siège no 1, Alphonse Couillard et siège no 2, Xavier Pelletier, siège no 3, Luc Pelletier, siège

no 4, Gérard Dancause, siège no 5, Evariste Couillard, siège no 6, Benoît Caron.

BAPTEMES

M. et Mme Réal Bélanger annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un fils né à l'Hôtel-Dieu de Montmagny et baptisé des prénoms de Joseph, Jimmy, Eric, Parrain et marraine, André et Ginette Bélanger, frère et soeur de l'enfant. La porteuse était la mère de l'enfant.

M. et Mme Jean-Marie Caron ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée du nom de Chantale, née à l'Hôpital de St-Jean-Port-Joli, Parain et marraine: M. et Mme Joseph Bélanger de St-Adalbert. La porteuse est Mme Rosaire Rouil-

lard, oncle et tante de l'enfant.

CARNET SOCIAL

Mme Gérard Caron s'est rendue visiter des parents à Montmagny, ainsi que son fils Henri, Père Jésuite, qui est de retour au noviciat de St-Jérôme après une année d'étude à Guelph, Ontario.

M. Guy Caron et son amie de l'Islet étaient de passage chez ses parents à l'occasion de la fête des Mères.

St-Just

MME ANTONIO DROUIN

DECES

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny à l'âge de 46 ans et trois mois est décédé Bertrand Bolduc.

Il était l'époux de Rita Soucy. L'inhumation s'est fait à St-Just, le 27 mai.

Le défunt laisse son épouse, Rita Soucy et ses enfants Marie-Paule, Hugnette, Jean-Luc, Gilles, Raynald, Normand, Lucie, Henri et Jocelyne Bolduc.

Il laisse aussi ses frères, Robert de St-Just et Marcel Bolduc de St-Just et un autres, frère de St-Raphaël, sa soeur, Mme Joseph Bertrand née eJanne, de Sherbrooke et Mme Joseph Poulin née Cécile de St-Just. Le défunt laisse aussi plusieurs beaux frères et belles-soeurs dont les nous nous sont inconnus.

VA-ET-VIENT

M. et Mme Rosaire Goupil, M. René Goupil, M. et Mme Guy Drouin, M. Pierre et Mlle Johanne Drouin, M. et Mme André Drouin de Montréal visitaient tous M. Antonio Drouin.

Mlle Fleur-Ange Forgues de Québec chez ses parents M. et Mme Alexandre Forgues.

M. Wilfrid Vachon était à Québec dernièrement.

M. et Mme Arthur Vachon, Mlle Gisèle Vachon et M. Blaise Vachon étaient de passage à Québec.

M. Gérard Chabot de Montmagny étaient de passage à St-



BOUTIN-RICHARD - En l'église St-Mathieu de Montmagny, le 13 mai, mariage de Léandre Boutin, fils de M. et Mme Louis Boutin, de Ste-Marguerite, Cte Dorchester, avec Mlle Lucille Richard, fille de M. et Mme Ovila Richard de Montmagny. Les nouveaux époux résideront à Montréal. (Photo Studio Michon)



CHOUINARD-BOIS - M. et Mme Hervé Chouinard, dont le mariage a été célébré le 20 mai en l'église de Ste-Perpétue de l'Islet. La mariée, née Angèle Bois, est la fille de M. et Mme Alfred Bois de Ste-Perpétue, et le marié est le fils de M. et Mme Paul René Chouinard, également de Ste-Perpétue. Les nouveaux époux résideront à Hearst, Ontario. Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

(Studio A. C. Pelletier)

Just.

M. et Mme Gérard Goupil et M. François et Mlle France Goupil de Ste-Sabine chez M. Antonio Drouin.

Un groupe d'étudiants sont allés en fin de semaine visiter l'exposition. Ils étaient accompagnés de Mlle Lorraine Pelletier.

Tous sont revenus enchantés de leur voyage.

M. et Mme Alexandre Forgues à St-Damien dernière-

ment.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Georges H. Vachon qui est hospitalisé à l'hôpital Laval de Québec, de la part de ses Amies aussi à Mme Joseph Rouleau et M. Arthur Breton de Ste-Germaine.

M. et Mme Gérard Bercier, Mme Carc Roy de St-Magloire, en visite chez M. Antonio Drouin de l'endroit.

M. et Mme Henri Caron et leurs enfants à St-Adalbert.

837 PAIRES DE CHAUSSURES A SACRIFIER AU

Magasin Eug. Lévesque

96 AVE DE LA GARE, MONTMAGNY

Pour enfants
et fillettes

SOULIERS EN CUIR

blancs ou bruns.

Valeur: \$3.95 à \$5.95

1.99

SANDALES et SOULIERS de PLAGE

Pointures assorties

.59

Pour dames
et demoiselles

SOULIERS blancs, cuir
verni. Très belle qualité.

Valeur: \$8.55 à \$12.95

2.99

les petites annonces

248-3868

A VENDRE

PORTES plantées, brunes, beiges, grises, blanches, 32", 38", 48", à partir de \$12.95, Giasson Inc., 52 ouest rue St-Jean-Baptiste, Tél.: 248-1424.

COFFRES EN CÈDRE A VENDRE

Magnifiques coffres en cèdre fini noyer Style moderne. Au prix du manufacturier. Visitez notre salle d'échantillons.

L. Corriveau, Mfg.
77, 7e rue — Tél.: 248-2536
MONTMAGNY

MIROIRS de toutes grandeurs. Exemple: Porte de garde-robe: 12" x 48" — \$4.00 et 14" x 62" — \$6.00. Tour poli. S'adresser à Menuiserie Tardif, 156, 4e rue, Montmagny, Tél.: 248-2391.

NAISSANCES

A l'hôpital de St-Jean-Port-Joli, le 5 mai, est née Nancy, fille de M. et Mme Irène Bois de St-Perpétue. Parrain et marraine: M. et Mme Robert Bois, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Pierre Pelletier, amie de la famille.

A l'hôpital de St-Jean-Port-Joli, le 19 mai, est né Gino, fils de M. et Mme Roger Anctil de St-Pamphile. Parrain et marraine: Ghislain et Suzanne Anctil, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Diane Anctil, amie de la famille.

A l'hôpital de St-Jean-Port-Joli, le 20 mai, est né Daniel, fils de M. et Mme Etienne Bourgault de St-Just. Parrain et marraine: M. et Mme Simon Bourgault, grands-parents de l'enfant.

Cap St-Ignace

(Suite de la page 10)

M. et Mme Louis Ouellet, M. et Mme Paul-Henri Ouellet et leur fille Danielle, M. Jaen-L. Guimond, Mme Léonard Guimond, Mme Jean-Yves Collin s'esont rendus à Lewiston Me assister aux funérailles de leur cousin, M. Ovilafournier, décédé à l'âge de 67 ans.

M. et Mme X. Landry, M. et Mme Camille Journeault se sont rendus à la Baie St-Paul, à l'occasion du mariage de M. et Mme Gérard Migneault.

Ste-Félicité

(Suite de la page 5)

M. et Mme Marcel Morneau de Victoriaville chez des parents.

NAISSANCE

M. et Mme Irène Bois née Alida Gamache sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille née le 20 mai et qui a reçu le prénom de Nancy.

PROFESSION DE FOI

Dimanche le 21 mai avait lieu la cérémonie de profession de foi. Treize garçons et six filles étaient là pour renouveler leurs promesses du baptême. Mlle Ghislaine Dubé enseigne à ces élèves de 7e année.

FÊTE-DIEU

Dimanche le 28 mai fut organisé la procession solennelle du Saint-Sacrement à l'occasion de la solennité de la Fête-Dieu. Le cortège se composait du constable, des élèves des écoles des enfants de Marie, des dames de Ste-Anne, du prêtre accompagné des marguilliers, les liguesurs du Sacré-Cœur et des autres paroissiens. Tous précédés de leur drapeau. La foule recueillie se rendit chez M. Luc Morneau où était érigé le reposoir.

Ste-Lucie

(Suite de la page 13)

roissiens sont nécessaires afin d'établir un bilan de la marche paroissiale de Sainte-Lucie.

FÊTES

Le 29 mai prochain, on bénira le nouveau couvent et le 4 juin, on fêtera les noces d'argent de M. l'abbé Liguori Lemieux, curé du Rosaire, autrefois de Sainte-Lucie.

Le banquet de circonstance se fera à la salle de M. Paul Lemieux et la messe sera chantée à l'église de Ste-Lucie. On souhaite beaucoup de succès aux organisateurs de ces fêtes.

BALANCOIRES peinturées par quatre personnes. S'adresser à Paul Allaire, St-François Village.

TERRAIN, grandeur 65' x 86' rue Fournier. Bonnes conditions. Cause de vente: départ. Pour plus amples informations, s'adresser à: 248-1905.

LIT D'ENFANT, 30" x 54" avec matelas 20" x 40"; POELE ELECTRIQUE Bélanger; REFRIGERATEUR "Léonard"; POUSSÉ-POUSSE; et différents autres articles et mobilier de maison. S'adresser à Tél.: 248-3567.

TELEVISION 21", Admiral \$60.; REFRIGERATEUR 10 pi. cu. Gilson \$60.; PLANTEUR ET ARRACHE PATATES. S'adresser à Tél.: 248-3737.

MAISON très spacieuse, en pierre. S'adresser à: Immeubles Montmagny, M. Robert Bernier.

Le pavillon...

(Suite de la page 2)

On pourrait continuer ainsi à parler, durant une heure, des tours de force qu'ont accompli les cèateurs du pavillon du Canada. A nous tous d'aller les admirer et d'y enrichir nos yeux et notre cerveau.

Et à nous d'aller saisir, dans les détails et l'ensemble, ce qu'est, une vraie Exposition universelle et internationale. Il a fallu, non pas cinq ans pour en produire une comme celle de Montréal, mais plus d'un siècle. Elle est née d'un chaos dont voici brièvement l'importante histoire.

Nouvelle de la...

(Suite de la page 7)

Thomas, à 7.30 hres tous les lundis soirs. Vous pouvez téléphoner le soir à M. V. Boudreau, vice-président au numéro: 248-3812, ou à M. Gilles Têtu, commandant au numéro: 248-0697, ou à tout membre de la Garde.

Le publiciste.



APPELS D'OFFRES

Ministère de la Voirie

PROJET Q.C. - 23

Déboisement, drainage, terrassements et fondations de la route Transcanadienne à l'est de la rivière Boyer, dans les comtés de Bellechasse et Montmagny. Longueur de 12.55 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal au Canada.

Un versement de \$25.00 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé. \$429,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 5 juillet 1967.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, ou au ministère de la Voirie, Bureau de la route Transcanadienne, 8440 boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Le Sous-ministre
Eddy Monette, Ing.

REGLEMENT DE SUCCESSION

Maison de 5 logements à vendre située à 23, rue de la Station. Bons revenus. Prix raisonnable et conditions faciles. S'adresser à:

78, 7ième Rue — Montmagny
Tél.: 248-1162

TERRAIN de 6,050 pi. ca, sur la rue Kennedy, voisin de la maison appartements de M. Raymond Caron. S'adresser à tél.: 248-0590.

TERRE A JARDIN et à gazon, gravier. S'adresser à Marius Joncas, Tél.: 248-2585.

REFRIGERATEUR, 2 ans, neuf autre réfrigérateur, très propre. S'adresser à Mme T. Rouleau, Berthier-en-Bas, près du restaurant Colonial.

PROPRIETE à Berthier, dans le village, près de l'église et des écoles. Cause de vente: invalidité. S'adresser à tél.: 259-7050.

WAGON à tracteur, avec plateforme, POMPE submersible pour puits profond. S'adresser à tél.: 248-2570.

MAISON en brique, près de l'église et des écoles, 2 grands logements, entrées indépendantes, chauffage à eau chaude. Cause de vente, transfert. S'adresser à 103, ave Ste-Marie, Tél.: 248-0809.

ATTENTION

Spéciaux peintures B-H

Peinture B-H Caroussel

Blanc et couleurs
Latex: 8.20 g.
Semi-lustre: 9.20 g.

Peinture B-H Entretien

Latex Primer: 7.40 g.
Semi-lustre blanc: 7.40 g.
Email Super blanc: 8.95 g.

Peinture B-H Crest

Blanc et couleurs
Tous les Finis: 5.95 g.

Dubé & Fils Enr.

119, est rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 248-3743

LITS DOUBLES, LAVABO avec tubes et robinets, BALANCOIRES, l'une en bois et l'autre tubulaire; TABLES de cuisine pour chalet. Prix de sacrifice. S'adresser à 103, avenue Ste-Marie, Tél.: 248-0809.

CONSUL 59, bleu, en bonne condition. Prix modique. S'adresser à Tél.: 248-2465.

POELE blanc, à l'huile. Convientrait pour chalet. Prix: \$20.00. S'adresser à Tél.: 248-1932.

MAISON avec grand terrain, située dans le village de Berthier, près de l'église et de l'école. S'adresser à la Caisse Populaire de Berthier, Tél.: 259-7791.

ON DEMANDE

COMPAGNIE de machines aratoires de renommée mondiale, demande vendeurs pour Montmagny et la région. Ecrire à Alcide Demers, 2423 Renoir, Giffard, Québec 5, P. Q.

LOGEMENT ou maison de 5 ou 6 pièces, de préférence à Montmagny. S'adresser à Camille Simard, Manoir des Erables, Tél.: 248-0100.

ATTENTION

VOYAGE organisé à l'Expo 67, le 17 juin. Départ à 5 h, 15 a.m., de l'église St-Thomas, en autobus. Réservez le plus tôt possible, en vous adressant par téléphone à 248-1158 ou en prenant votre billet Chez Nicole Enr., 68 est, rue Saint-Jean-Baptiste ou Autobus Montmagny Inc., 152, avenue de la Cour, Montmagny.

JEUNE FILLE fiable, parlant anglais et français, offre ses services pour garder des enfants dans chalet ou à domicile. Pour plus de renseignements, appeler: 248-1494 le midi ou le soir.

A LOUER

ENDROIT idéal pour bureau, chauffage électrique, premier plancher. (voisin Singer). Aussi garçonnère meublée pour 1 personne. S'adresser à 57, rue St-Jean-Baptiste, Tél.: 248-3696.

GARÇONNIERES meublées, pour 1, 2 et 4 personnes. S'adresser à Giasson Inc., 52 ouest St-Jean-Baptiste, Tél.: 248-1424.

CHAMBRES POUR L'EXPO: \$8. pour 2 personnes; \$10. pour 3; \$12. pour 4. Situées près d'une station du métro. Réserver à l'avance à: Robert Normand, 1024, Laurier est, Montréal 3e. Tél.: 288-8386.

LOCAL situé à 197, rue St-Ignace. S'adresser à Tél.: 248-0609.

MAISON 4 pièces, située à 210, ave St-David. Convientrait pour couple. S'adresser à 248-3397.

GARÇONNIERE meublée, à sous-louer pour les mois de juillet et août. Située dans le centre de la ville; vaisselle et draps compris. S'adresser à Tél.: 248-3868 le jour.

PETITE MAISON, dans le village de St-Pierre. S'adresser à Tél.: 248-3758 ou 67 est, avenue St-Magloire, le soir.

DEMANDE

marchand-vendeur de lait pasteurisé

pour desservir les municipalités de

Berthier-en-Bas - St-François
St-Vallier - St-Vallier Station

Pour renseignements, écrivez à

**Dept. 20, 180, ave de la Fabrique,
Montmagny**

EXCELLENCE AFFAIRE

A LOUER

Local spacieux pour bureaux d'affaires ou magasin. Dans le centre de la ville. Bonnes conditions.

S'adresser à: 248-1376

RUBRIQUE DES AUBAINES

Téléphonez à 248-2652

Commerces de tous genres, maisons à appartements etc.

6 hôtels-motels licenciés dans Montmagny, Cap St-Ignace, St-Jean-Port-Joli, St-Pierre et Tourville. Garage avec agence d'autos. Station de gazoline. Commerce de meubles. Epicerie licenciée, boucherie, etc.

Poste de commerce à St-Mathieu à côté de l'église. Bijouterie sur inventaire. Terrains résidentiels et commerciaux dans la ville et la paroisse à partir de \$1,000. et plus. Terre à St-Pierre, Berthier, St-Paul, Anse-à-Gilles, etc.

PROPRIETES

A revenue sur la rue Ste-Brigitte.
A Cap St-Ignace
Sur la 1e Rue.
Rue St-Magloire

PRET SUR 1er ET 2e HYPOTHEQUE

3 propriétés neuves, rue C.-Lislois, Ave du Quai, 11e rue, rue du Bon Conseil. DEUX GARAGES tout équipés dans la ville de Montmagny.

Chalet et maisonnette préfabriqués de 2 à 6 pièces, peuvent être habités à l'année. Lots à bâtir \$100.00 comptant, conditions faciles.

A louer: LOGEMENT. LOCAL pour épicerie-boucherie avec équipement et logement à même la bâtisse si désiré.

Il n'en coûte rien pour nous consulter et vendre vos commerces. Argent à prêter en première et deuxième hypothèque. Pour renseignements concernant ces offres, s'adresser à:

Les Immeubles Montmagny Enr.

Robert Bernier, Courtier Licencié
Membre de la Chambre d'Immeubles

12 ans dans la vente d'immeubles
BUREAUX à Québec — Baie-Comeau — Montmagny, Québec
231, rue C. Lislois, Québec
Tél.: 248-2652 Tél.: 683-4451



ST-JEAN-PORT-JOLI REÇOIT SA CHARTE RICHELIEU — M. Léandre Chiasson, d'Edmundston, président général de la Société Richelieu Internationale, avait le plaisir et l'honneur de remettre la charte Richelieu au jeune de St-Jean-Port-Joli, samedi soir le 20 mai, à l'occasion d'un grand souper inter-clubs servi à l'Oasis de St-Roch-des-Aulnaies. Gauche

à droite: M. Roland Martin, président du club parrain: La Pocatière; le docteur Yves Godbout, de Rivière-du-Loup, gouverneur régional; M. Roland Dubé, président du Club de St-Jean-Port-Joli; M. Léandre Chiasson et M. le docteur Robert Fournier, de Matane, administrateur de la Société Richelieu Internationale et responsable de l'information au sein de la Société.

Le Richelieu de St-Jean-Port-Joli reçoit sa chartre

La Pocatière (DNC) — "Le remise de votre chartre, déclarait M. Léandre Chiasson d'Edmundston, président général de la Société Richelieu Internationale, à Saint-Jean-Port-Joli en fin de semaine, est beaucoup plus qu'un pur geste administratif, qu'une formalité légale qui atteste désormais votre existence juridique. Elle signifie qu'un nouvel enfant est né dans la famille Richelieu, qu'un nouveau chaînon se rive dans cette chaîne sans cesse grandissante de cellules sociales dont l'heureuse influence se fait de plus en plus sentir".

En fin de semaine, c'était fête au village de Saint-Jean-Port-Joli. Les plus hautes autorités de la Société Richelieu Internationale, les représentants des

clubs de la région s'étaient rassemblés chez le "dernier-né", le club de Saint-Jean-Port-Joli, co-de l'Islet pour des réjouissances populaires dans une exaltation de joie.

Les quelque cent vingt-cinq Richelieu, leurs épouses et de nombreux invités, ont assisté à l'événement historique le plus important dans la vie du club de St-Jean-Port-Joli: la remise de sa chartre par la Société Richelieu Internationale. Nous pouvions lire sur tous les visages des récipiendaires les signes de satisfaction et de fierté suscités par l'acceptation de leur reconnaissance comme un club indépendant. Pouvait-il y avoir de témoignage au mérite plus estimable?

A la table d'honneur, nous re-

marquons: MM. Léandre Chiasson, d'Edmundston, président général de la Société Richelieu Internationale; le docteur Robert Fournier, de Matane, administrateur; le docteur Yves Godbout, de Rivière-du-Loup, gouverneur régional; M. l'abbé Louis-Philippe Morneau, curé de Saint-Jean-Port-Joli et délégué de Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Ste-Anne; M. Antonio Deschênes, président fondateur du club de St-Jean; M. Roland Dubé, président actuel du club; M. Roland Martin, président du club parrain La Pocatière; le docteur Laurent Raymond et Maurice Chouinard de St-Jean-Port-Joli et M. Charles Pelletier de Trois-Pistoles, ancien gouverneur.

Un match sur roulettes à Montmagny

Avez-vous déjà regardé la télévision d'état le mardi soir à 7 heures trente? il y a là un match sur roulettes qui mérite vraiment ce nom. A compter du 8 juin, tous ces matchs seront diffusés à la télévision d'Etat à 8 heures le mercredi.

Enfin, dimanche le 11 juin, il y aura Match sur roulettes ou (Roller Derby) à l'Aréna de Montmagny. On pourra voir s'affronter le club Fleur de Lys de Montréal et les Royalistes de Toronto. Ce sera un spectacle

de choix à ne pas manquer pour les amateurs d'émotions fortes.

Voir tourner des gens autour d'une piste à la vitesse de 20 milles à l'heure, les voir s'envoyer promener à coup de mise en échec. Et l'expression est douce quand on parle de "mise en échec" parce que certains postérieurs ont à souffrir de ces promenades terre-à-terre.

Un spectacle qui sera présenté pour la première fois à Montmagny, un match qu'il gaudra voir.

Plusieurs témoignages d'admiration et de félicitation ont été rendus aux Richelieu de St-Jean-Port-Joli qui font déjà figure d'adultes tellement leurs initiatives sont nombreuses, saines et consolantes. C'est M. Léandre Chiasson, président général, qui remet la charte à M. Roland Dubé, président du club de St-Jean-Port-Joli; le docteur Yves Godbout, gouverneur régional, remettait la cloche Richelieu et la masse, symboles de l'autorité au nom de la Société Richelieu. Le président du club parrain, M. Roland Martin, a nettement signifié à ses filleuls les Richelieu de St-Jean, les désirs et les souhaits de tous les Richelieu de La Pocatière en promettant de ne jamais les abandonner. "Nous nous portons garants de votre club, dit-il, auprès de la Société Richelieu et vous pouvez toujours compter sur nous puisque nous serons constamment à vos côtés pour vous encourager et vous stimuler."

Le docteur Yves Godbout gouverneur Richelieu, a exprimé toute sa satisfaction et son admiration au club de St-Jean-Port-Joli pour sa première année d'action qui augure extrêmement bien pour l'avenir.

"Continuez à faire honneur, dit-il, à la Société Richelieu en demeurant des hommes d'action conscients de vos devoirs de Richelieu envers la Société, envers votre région et envers votre paroisse."

Le docteur Robert Fournier, de Matane, administrateur de la Société Richelieu et responsable de l'information et la publicité, a demandé aux délégués des clubs présents à ce ralliement de faciliter leur rayonnement par une publicité objective limpide et soutenue de leurs activités et de leurs oeuvres accomplies dans la "Paix et la Fraternité".

De son côté, M. Léandre Chiasson, président général de la Société Richelieu, a rappelé aux Richelieu de St-Jean qu'ils venaient de franchir une étape importante en apportant globalement leur adhésion à l'idéal des clubs Richelieu. "Puisse cet idéal se maintenir avec l'ardeur des premiers instants mais surtout aller croissant afin que la Société Richelieu Internationale puisse sans cesse se réjouir de vous avoir accueillis. Vous trouverez dans notre Société des hommes qui se consacrent à leur épanouissement personnelle, et vous trouverez aussi des liens de fraternité qui se noueront entre vous et ces hommes. Vous vivrez désormais de toute la réalité de la devise Richelieu: "Paix et Fraternité".

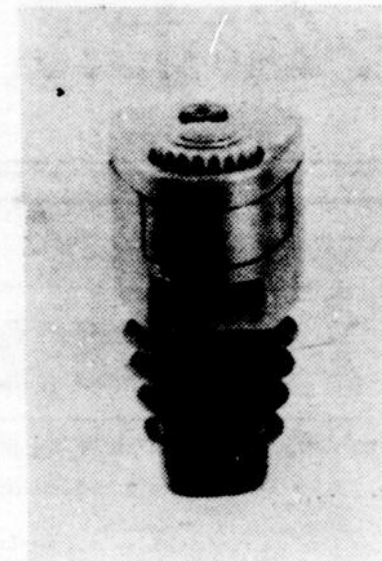
LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER



Maintenant dépositaire des appareils auditifs

ZENITH

"AU SON VIVANT"



Modèle agrandi du nouveau "ZENETTE" appareil auditif pouvant entrer dans un dé à coudre.

- GARANTIE D'UN AN
- PLAN DE PROTECTION DE SERVICE, 5 ANS
- PRIX TRES RAISONNABLES

Montmagny Electronique Enr.

3 sud, ave du Bassin

Tél.: 248-3884 Montmagny

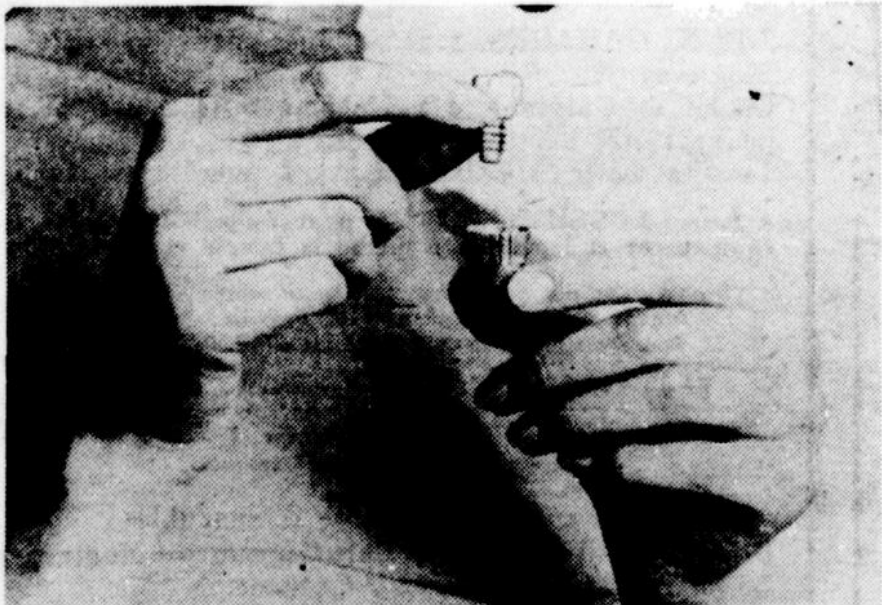
VOUS INVITE A RENCONTRER

LE REPRESENTANT DE LA CIE ZENITH

M. Gérard Banville

MARDI, LE 6 JUIN

Il sera à notre magasin pour discuter avec vous de vos problèmes de surdité.



Faisant partie de la Grande Famille "Zenith", notre premier devoir sera de bien servir toutes les personnes aux prises avec la surdité.

En plus de tests gratuits, vous aurez l'avantage d'un choix le plus complet de l'industrie... plus de 17 modèles.

La meilleure qualité sur le marché, porte le nom Zenith. Entendez à nouveau avec un appareil "AU SON VIVANT".